



**VIDÉO**  
L'iPad au Québec: potentiel à découvrir sur [lapresseaffaires.cyberpresse.ca/videos](http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/videos)

**BLOGUE**  
La normalité qui tue. Lisez Sophie Cousineau sur [lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cousineau](http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cousineau)

**BLOGUE**  
Spéculation, anticipation et correction. Lisez Richard Dufour sur [lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dufour](http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dufour)

# LA PRESSE AFFAIRES



**BOMBARDIER AÉRONAUTIQUE**  
LES NOUVEAUX CLIENTS SCRUTÉS À LA LOUPE  
PAGE 5

**GARDA**  
EXPLICATIONS SUR LA BAISSÉ DU TITRE  
PAGE 9

<b>S&amp;P TSX</b> 11 405,95 -259,82 (-2,23%)	<b>S&amp;P 500</b> 1071,59 -43,46 (-3,90%)	<b>DOW JONES</b> 10 068,01 -376,36 (-3,60%)	<b>PÉTROLE</b> 68,01\$US -1,86\$US (-2,66%)	<b>DOLLAR</b> 93,65¢US -2,12¢US
---	--	---	---	---------------------------------------

PERTES DE 500 MILLIONS

## AbitibiBowater allège sa collection d'art

SYLVAIN LAROCQUE  
LA PRESSE CANADIENNE

Il n'y a pas de petites économies: en pleine restructuration judiciaire, la société forestière AbitibiBowater allège sa collection d'œuvres d'art, l'une des plus importantes de Montréal.

En décembre dernier, l'entreprise a mis aux enchères chez Sotheby's, à Toronto, quatre sculptures et quatorze tableaux d'artistes canadiens connus

ment des paysages ruraux canadiens et des œuvres abstraites.

Dans deux semaines, AbitibiBowater mettra sur le marché trois nouvelles œuvres dont la vente pourrait rapporter près de 40 000 \$.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, un porte-parole, Jean-Philippe Côté, a souligné que la forestière procédait régulièrement à des transactions sur le marché de l'art. Il a toutefois reconnu que la vente de décembre était particulièrement importante.

En décembre dernier, l'entreprise a mis aux enchères chez Sotheby's, à Toronto, quatre sculptures et 14 tableaux d'artistes canadiens connus comme Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, Alfred Laliberté et Goodridge Roberts. La vente a rapporté 363 000 \$.

comme Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, Alfred Laliberté et Goodridge Roberts. La vente a rapporté 363 000 \$.

Plusieurs des œuvres cédées illustrent des scènes de travaux forestiers. *L'Essoucheur*, une sculpture en bronze de Suzor-Coté, a ainsi été adjugé 106 000 \$. On compte égale-

« Le côté exceptionnel de celle-là, c'est que, pour une des premières fois, on avait un ensemble d'œuvres dont la valeur totale était assez importante par rapport à d'autres ventes précédentes », a-t-il expliqué.

» Voir **COLLECTION** en page 4



## CONTAGION EUROPÉENNE

LES MARCHÉS BOURSIERS. LE PÉTROLE. LE HUARD. LA CRISE EUROPÉENNE A CONTINUÉ D'ÉBRANLER LA PLANÈTE ÉCONOMIQUE HIER, ENTRAÎNANT UNE CHUTE DE PRÈS DE 4 % DE LA BOURSE DE NEW YORK ET DE PLUS DE 2 % À TORONTO. LA NERVOSITÉ EST À SON COMBLE. POINT POSITIF: CETTE DÉROUTE REND LES OBLIGATIONS CANADIENNES PLUS ATTRAYANTES.

NOS INFORMATIONS EN PAGES 2 ET 3

**DUBAI WORLD**  
Accord de principe pour restructurer une dette de 23,5 milliards US  
PAGE 7



ENTREVUE AVEC PAVAN SUKDHEV

## Pour une économie de la biodiversité

La nature a un prix, dit Pavan Sukdhev, qui s'est mis en tête de calculer sa valeur pour mieux la protéger. Et selon cet économiste et banquier devenu conseiller des Nations unies, le Canada est assis sur d'immenses actifs dont il ignore la valeur. Alors qu'aura lieu demain la Journée mondiale de la biodiversité, rencontre avec un rare « économiste des écosystèmes ».

PHILIPPE MERCURE

Entre 1,5 et 2 millions de millions de dollars. C'est la valeur du capital financier qui s'est évaporé pendant la crise du crédit dont la planète est encore en train de se remettre.

Une somme colossale? Certainement. Sauf que, chaque année dans le monde, les forêts qui tombent sous les

scies et les flammes entraînent des pertes de richesse... deux fois plus importantes, dit Pavan Sukdhev. Et la presse financière n'en fait aucun cas.

« Plusieurs actifs qui jouent un rôle crucial dans notre économie sont invisibles économiquement parce que notre système de comptabilité - celui avec lequel on calcule le produit

intérieur brut (PIB) d'un pays, par exemple - ne tient pas compte de la valeur des écosystèmes », explique M. Sukdhev.

Celui qui parle est loin de l'écolo en poncho. Pavan Sukdhev est un économiste indien qui a joué un rôle crucial dans l'évolution de la politique monétaire de son pays dans les années 90. L'homme a ensuite occupé plusieurs postes de haut niveau au sein de la Deutsche Bank, dont chef des marchés financiers pour l'Asie-Pacifique et grand patron de toute la division des marchés émergents.

» Voir **ÉCONOMIE** en page 4



TOUT POUR LA graduation!

COMPLETS À PARTIR DE 149<sup>98</sup>\$

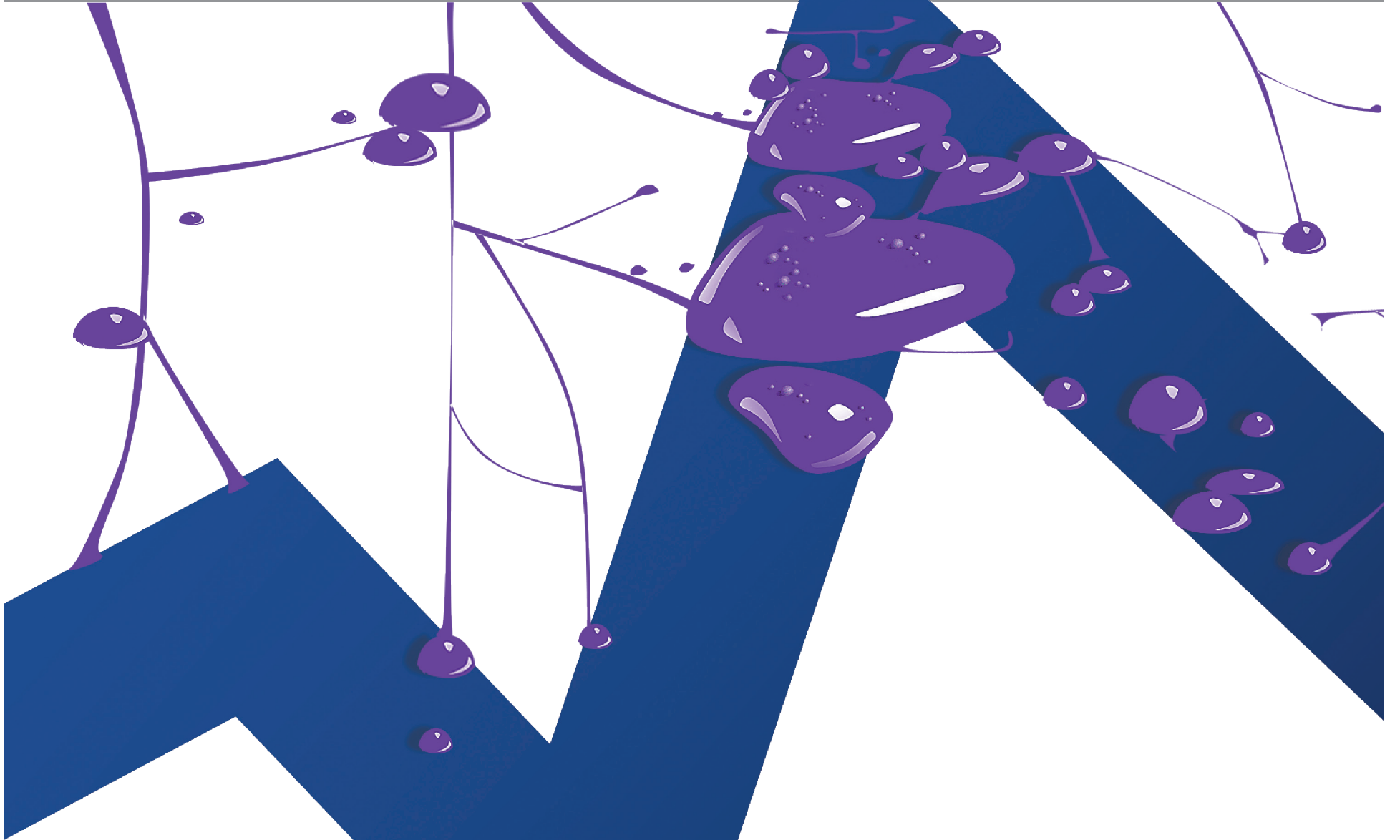
MAGASINEZ EN LIGNE, C'EST FACILE!

**ERNEST**.CA

DU COMPLET AU DENIM PARTOUT AU QUÉBEC 1 888 858 5258



## CONTAGION EUROPÉENNE



WALL STREET A ENREGISTRÉ HIER SA PIRE SÉANCE EN UN AN, UNE DÉPRIME QUI A BALAYÉ TOUTES LES PLACES BOURSIÈRES DE LA PLANÈTE. LA CRISE EUROPÉENNE CONTINUE DE FAIRE DES RAVAGES.

# L'EUROPE VACILLE, L'AMÉRIQUE FREINE, LES MARCHÉS PLONGENT

MARTIN VALLIÈRES

Après une journée très éprouvante, hier, l'attention des marchés financiers demeurera tournée vers l'Europe aujourd'hui encore.

Analystes et investisseurs attendent la confirmation d'une première phase du plan de sauvetage de centaines de milliards d'euros pour la devise commune et la Grèce, au bord de la faillite.

Au cœur des préoccupations: est-ce que les principaux gouvernements européens seront plus unis sur les moyens pour endiguer la crise de dette souveraine qui menace la viabilité de l'euro? Car de l'avis général, cette unité a été compromise par l'annonce en début de semaine par l'Allemagne, de façon unilatérale, d'un interdit sur les transactions à découvert sur certains titres bancaires et obligataires.

Encore hier, les divergences étaient manifestes entre les ministres économiques et les chefs des principaux gouvernements de la zone euro.

«L'interdit décrété par l'Allemagne a accentué le sentiment d'une division de l'Europe, alors que la conjoncture financière requiert qu'elle soit plus unie que rarement auparavant», a déploré David Keeble, analyste à Berlin pour le Crédit Agricole, une importante banque française.

Pendant ce temps, aux États-Unis, l'annonce d'un rebond des demandes d'assurance chômage et du repli d'un important indicateur avancé ont ravivé des doutes sur la viabilité de la reprise économique.

Conséquence: le cumul de ces incertitudes en Europe et aux États-Unis s'est avéré très lourd sur les marchés boursiers et financiers.

Ces incertitudes ont provoqué une autre glissade majeure des principaux indices, qui ont

cédé de 2% à 4% en Europe et en Amérique du Nord, notamment.

Alors que des investisseurs cherchaient refuge avec le dollar américain, le dollar canadien et l'euro ont encore été dépréciés sur le marché monétaire. Au point de susciter des rumeurs d'une intervention spéciale par la Banque centrale européenne (BCE).

«Tous les marchés sont pris dans un terrible tourbillon d'incertitudes. Toutes les catégories d'actifs financiers sont affectées», a résumé David Buik, analyste de marché chez BGC Partners, à Londres.

## Une vraie correction

En Bourse, avec cet autre recul d'hier, les principaux indices nord-américains et européens se retrouvent désormais en vraie correction. C'est-à-dire en repli de plus de 10% depuis leurs sommets précédents atteints à la fin avril.

Pire encore, ces indices boursiers ont glissé sous leur moyenne des 200 séances précédentes. De l'avis de stratèges boursiers, ce passage constitue un signal de marché baissier qui pourrait s'accroître pendant plusieurs semaines, sinon des mois.

Au Canada, malgré le meilleur état de l'économie et des finances nationales, le dollar et la Bourse n'ont pu résister à cette grande vague d'inquiétude. La raison? Les doutes accrus envers la reprise dans les économies avancées ont frappé les prix des matières premières, en particulier le pétrole.

«Le Canada a beau avoir un meilleur bilan économique et de meilleures banques. Mais qui achètera ses matières premières si l'économie du reste du monde est dans le pétrin?» a résumé Steven Conville, gestionnaire chez Macquarie Private Wealth, à Toronto.

En quelques heures, hier, les contrats à terme pour les

## LA CRISE DE L'EURO REND LA DETTE CANADIENNE ATTRAYANTE

RUDY LE COURS

Les provinces et les entreprises canadiennes qui empruntent sur les marchés financiers profitent momentanément de la crise financière de la zone euro.

Les investisseurs se ruent vers les produits qui représentent un havre pour leurs capitaux. Au premier rang figurent les bons du Trésor américain, le produit financier le plus liquide au monde.

Ils deviennent de plus en plus recherchés, et forcément plus chers. Ceux qui viennent à échéance en 2020 offraient un rendement de 3,96%, le 5

avril dernier. Hier, on se les disputait à 3,24% seulement. Bref, l'investisseur renonce à une portion de rendement, car dans l'insécurité ambiante, c'est avant tout la sauvegarde de ses avoirs qui le préoccupe.

Les obligations canadiennes sont aussi prisées, compte tenu de la bonne santé relative de nos finances publiques et de la solide réputation de maîtrise des cibles budgétaires acquise au cours des années 90. Le 22 avril, une obligation venant à échéance en 2019 offrait un rendement de 3,73%. Hier, c'était ramené à 3,35%. Le 20 avril, on se le

rappelle, la Banque du Canada avait créé une certaine commotion en renonçant à son engagement conditionnel de maintenir son taux cible de financement à un jour à hauteur de 0,25% jusqu'au 30 juin. Les parieurs ont vite misé sur une hausse de taux dès le 1<sup>er</sup> juin, ce qui a poussé les taux obligataires. Hier, ils n'accordaient plus qu'une chance sur deux à l'entrée en jeu des autorités monétaires dès juin.

En contrepartie de la sécurité des obligations fédérales, les investisseurs exigent une prime accrue pour acheter de la dette émise par les provinces et les sociétés.

Toujours le 22 avril, une obligation du Québec qui vient à échéance en 2019 se négociait à 4,52%, soit un écart de 80 centièmes par rapport à une canadienne de même échéance. Hier, l'écart avait atteint 94 points. Comme le rendement de la fédérale est tombé à 3,35%, la québécoise se négociait à 4,29%.

Selon Paul-André Pinsonnault, économiste principal à la Banque Nationale, on ne peut attribuer l'élargissement des écarts entre les obligations canadiennes et provinciales seulement à la crise dans la zone euro. «Ils ont commencé à

s'élargir dès le début de l'année compte tenu des besoins d'emprunts. Si les provinces réussissent à respecter leurs budgets, alors les investisseurs seront bien rémunérés.»

Les banques canadiennes, dont la note de crédit est meilleure que celle de certains pays de la zone euro, tirent aussi partie de la situation. Le 19 avril, elles devaient consentir un taux de 4,64% pour des obligations de cinq à 10 ans d'échéance. Mardi, c'était quelques centièmes de moins.

Au point où les Banques Royale et TD ont abaissé hier de 11 centièmes les taux de leurs prêts hypothécaires pour un terme de cinq ans. Il s'établit désormais à 5,99% pour le taux affiché et à 4,59% pour celui dit de la meilleure offre.

Les besoins d'emprunt des provinces sont évalués à 78,2 milliards cette année. Cette somme inclut de nouvelles émissions pour financer les déficits en cours et le renouvellement d'obligations venant

## CONTAGION EUROPÉENNE

Indice S&amp;P/TSX

11 405,95 pts

-2,2 %

S&amp;P 500

1071,59 pts

-3,9 %

Baril de pétrole

68,01 \$US

-2,7 %

Dollar canadien

93,65 cents US

-2,12 ¢US

Euro

1,33 \$CAN

+0,38 \$

## VENTES À DÉCOUVERT

## La décision allemande crée une surprise en Europe

AGENCE FRANCE-PRESSE  
ET ASSOCIATED PRESS

TOKYO — Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, s'est dit hier « surpris » par la décision « unilatérale » de l'Allemagne d'interdire certaines ventes à découvert, sans concertation avec ses partenaires européens.

« La décision allemande m'a surpris puisqu'elle ne fut pas préalablement discutée avec les autres membres de l'Eurogroupe », a déclaré M. Juncker lors d'un entretien à l'AFP en marge d'une conférence à Tokyo.

« Je persiste à croire qu'une bonne coordination des politiques économiques aurait voulu que nous nous entretenions préalablement à la prise de décision. Et donc demain à Bruxelles, elle sera sans aucun doute à l'ordre du jour » d'une réunion des ministres des Finances de l'Union européenne (UE), a-t-il ajouté.

Il a souligné que les responsables de l'Eurogroupe discutaient « de ce genre d'interdiction depuis des mois ». « J'aurais voulu que nous terminions d'abord un débat avant de le clore par une décision unilatérale de l'Allemagne », a-t-il regretté.

L'Autorité allemande des marchés financiers (Bafin) a annoncé mardi soir l'interdiction de certaines ventes à découvert portant notamment sur les emprunts d'États de la zone euro, et ce jusqu'au 31 mars 2011.

Les ventes dites à découvert permettent à des opérateurs de marchés boursiers, grâce à des mécanismes financiers sophistiqués, de vendre des titres qu'ils ne possèdent pas encore, avec l'espoir de les racheter à un moindre prix.

« Je ne critique pas pour autant la décision allemande, mais j'aurais voulu qu'elle soit prise dans de bonnes conditions de coordination », a toutefois précisé M. Juncker.

Toujours hier, le commissaire européen à la Concurrence, Joaquín Almunia, a estimé que la régulation de la vente à découvert devrait se faire à l'échelle européenne et non de chaque pays.

« Il est nécessaire de discuter de ce qu'il faut faire, de la façon de réguler et de mettre en place un cadre adapté pour la vente à découvert », a-t-il déclaré à des journalistes à Stockholm. Mais il serait préférable que cela se fasse « au niveau européen, et non sur une base unilatérale », a-t-il ajouté.

« J'aurais voulu que nous terminions d'abord un débat avant de le clore par une décision unilatérale de l'Allemagne. »

— Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe

« Tous les marchés sont pris dans un terrible tourbillon d'incertitudes. Toutes les catégories d'actifs financiers sont affectées. » — David Buik, analyste de marché chez BGC Partners

livraisons d'or noir en juillet ont encore reculé de 3 % à 70 \$US le baril, le prix le plus bas depuis juillet 2009. Ceux de juin ont reculé de 2,7 % à 68,01 \$. En trois semaines à peine, le prix du pétrole s'est replié de 20 %.

« Ça témoigne d'un virage de sentiment envers l'économie. Les Européens ont des problèmes financiers et les dernières statistiques de l'économie américaine sont mitigées », selon Adam Sieminski, économiste en énergie à la Deutsche Bank, à ses bureaux de Washington.

À la Bourse de Toronto, très influencée par les matières premières et le pétrole, l'indice S&P/TSX a subi sa sixième séance baissière consécutive.

Cet autre recul de 2,2 % à 11 405 points a aussi abaissé

l'indice sous sa moyenne de 200 jours pour la première fois depuis un an.

Quant au dollar canadien, il a cédé encore 2,6 % pour passer sous le seuil des 94 cents US. La baisse cumulative depuis un mois atteint maintenant 4,5 %.

En contrepartie, il faut souligner que le dollar américain, encore en forte demande hier, a poursuivi sa hausse par rapport à toutes les principales devises.

« Les marchés sont dominés par les efforts de délestage du risque. Ce n'est pas un contexte favorable pour le dollar canadien », a indiqué Eric Lascelles, principal stratège monétaire à la banque TD, à Toronto.

Avec Bloomberg et l'Agence France-Presse

à échéance, selon la compilation de Jean-François Godin, vice-président à la recherche, marchés des revenus fixes chez Valeurs mobilières Desjardins. C'est grosso modo 1,5 milliard par semaine.

À ses yeux, les conditions présentes du marché sont gagnantes pour les investisseurs et les provinces émettrices. Les premiers sont heureux que les écarts s'élargissent, les seconds que le rendement consenti soit moins élevé qu'il y a quelques semaines.

Ainsi la semaine dernière, le Québec a facilement vendu une tranche de 500 millions d'obligations venant à échéance en 2041. Le rendement est de 4,925 %, un écart de 97 centièmes sur une obligation fédérale de 2037. Le 26 avril, elle avait aussi vendu une tranche semblable. L'écart consenti était seulement de 90 centièmes, mais le taux s'élevait à 4,969 %.

« L'émission a fait un carton », conclut M. Godin.

« Si les provinces réussissent à respecter leurs budgets, alors les investisseurs seront bien rémunérés. »

— Paul-André Pinsonnault, économiste principal à la Banque Nationale

## Des élus américains veulent limiter l'aide aux pays « irresponsables »

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Des élus républicains du Congrès ont dévoilé hier un projet visant à limiter la contribution des États-Unis aux prêts du FMI alloués à des pays européens comme la Grèce, tant que ces pays ne s'efforcent pas de mettre de l'ordre dans leurs finances publiques.

« Les Américains en ont assez d'emprunter et de dépenser. Ils en ont particulièrement assez des plans de sauvetage confectionnés ici, à Washington », a tonné le représentant Mike Pence, à l'origine de l'initiative avec sa collègue Cathy McMorris et le sénateur Jim DeMint.

Cette initiative est la dernière en date d'une série de

mesures annoncées par des parlementaires américains, et qui sont destinées à limiter la contribution américaine au FMI dans les plans de sauvetage de pays européens.

Le FMI — dont les États-Unis sont le plus gros actionnaire — a accordé un prêt de 30 milliards de dollars à la Grèce au début du mois.

Lundi, les sénateurs américains ont approuvé un amendement, rattaché à la vaste réforme de Wall Street, qui exige que l'administration Obama évalue si l'aide allouée par le FMI à un pays dont la dette publique dépasse son PIB annuel peut être remboursée.

Si l'administration ne peut offrir une telle garantie, elle devra selon cet amendement s'opposer à l'attribution de

l'aide et son représentant devra voter contre au sein du FMI.

« Si le Congrès n'agit pas, les contribuables américains pourraient très bientôt devoir déboursier 50 milliards de dollars de prêts, qui seront ensuite accordés par le FMI à l'Italie, au Portugal ou à l'Espagne », a ajouté M. Pence, hier, après avoir présenté son texte.

« Nous ne pouvons nous permettre de secourir financièrement des pays irresponsables tant que nous n'aurons pas mis de l'ordre dans nos propres affaires. Cette législation limiterait la capacité du FMI à tirer sur cette ligne de crédit jusqu'à ce que ce que les Européens » rééquilibrent leur dette, a dit de son côté Jim DeMint.

## LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

## AUJOURD'HUI

Indice des prix à la consommation (Can.)  
avril: **0,3%**  
mars: **0,0%**

Ann Taylor Stores BPA 1T: **34¢US**  
Tech Data BPA 1T: **75¢US**

## MERCREDI 26 MAI

Biens durables (É.-U.) avril: **1,2%**  
mars: **-1,3%**

Ventes logements neufs (É.-U.) avril: **2,2%**  
mars: **26,9%**

Banque Laurent BPA 2T: **1,07\$**  
Banque de Mtl BPA 2T: **1,09\$**

Source: Bloomberg

## POUR NOUS JOINDRE

## LUNDI 24 MAI

Marchés fermés au Canada (fête de la Reine)

Ventes de maisons existantes (É.-U.) avril: **4,7%**  
mars: **6,8%**

Campbell Soup BPA 3T: **51¢US**

## JEUDI 27 MAI

PIB réel (É.-U.) 1T: **0,9%**

Banque CIBC BPA 2T: **1,48\$**  
Banque Nationale BPA 2T: **1,49\$**  
Banque Royale BPA 2T: **1,09\$**  
Banque TD BPA 2T: **1,39\$**

## MARDI 25 MAI

Confiance du consommateur (É.-U.) mai: **58,8**  
avril: **57,9**

AutoZone BPA 3T: **3,58\$US**  
Cracker Barrel BPA 3T: **58¢US**  
Medtronic BPA 4T: **88¢US**

## VENDREDI 28 MAI

Dépenses de consom. (É.-U.) avril: **0,3%**  
mars: **0,6%**

Indice de confiance du Michigan (É.-U.) mai: **73,5**  
avril: **73,3**

Mentor Graphics BPA 1T: **-2¢US**

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresseaffaires.com

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

7			5		8		2	
		4				9	6	5
	5	2						
			9					7
2				5	3		1	
	8			6				
		7				5		
				7	8			
3	6		4					1

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1681

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

5	3	9	6	2	7	4	8	1
8	4	7	1	5	9	6	2	3
1	2	6	3	8	4	9	5	7
7	8	2	9	1	6	3	4	5
9	5	1	8	4	3	7	6	2
4	6	3	2	7	5	8	1	9
6	9	4	5	3	1	2	7	8
2	7	5	4	9	8	1	3	6
3	1	8	7	6	2	5	9	4

Par Fabien Savary 1680

## Pour une économie de la biodiversité

## ÉCONOMIE

suite de la page 1

Récemment, il a pris un congé de deux ans de la Deutsche Bank pour aller conseiller les Nations unies sur l'économie verte. Son titre: chercheur pour l'initiative Économie des écosystèmes et biodiversité du programme de l'ONU pour l'environnement.

M. Sukdhev s'est donné pour mission de calculer la valeur de ce qu'il appelle «le capital naturel» pour convaincre les politiciens de le préserver.

L'idée est simple: en calculant tous les biens et les services qui découlent ou pourraient découler d'un écosystème, il est possible de chiffrer la valeur de celui-ci. «On travaille à l'envers, on remonte la chaîne, dit M. Sukdhev. C'est une pratique économique standard, mais qu'on applique à des actifs habituellement ignorés.»

investir pour les protéger est rentable. Et si le capital naturel a un prix, le Canada est riche, dit aussi M. Sukdhev, qui voit seulement le Brésil et l'incroyable richesse génétique de ses forêts pluviales pour nous déclasser sur ce terrain.

«Commencez à calculer votre biomasse, où elle est, quel est son potentiel économique, combien ça coûte de l'entretenir. Faites un état des lieux, conseille l'économiste. C'est une question de bon sens: vous avez des actifs immenses. Est-ce que vous laissez votre argent devant votre porte? Non! Vous le mettez à la banque et vous faites des choses intelligentes avec. Pourquoi ne faites-vous pas la même chose avec votre capital naturel?»

C'est d'autant plus important que l'économie verte qui se met en branle actuellement est là pour rester, assure-t-il. «Ce n'est pas une mode. C'est réel, c'est du concret.»

«Je n'aime pas l'illogisme et la stupidité. Et si je peux réduire la quantité de stupidité sur la planète avant de mourir, je vais être heureux.»

Si les écosystèmes n'ont pas de valeur économique officielle, c'est qu'ils ne sont pas transigés, dit M. Sukdhev. L'économiste donne l'exemple du diamant, un objet qui a une grande valeur mais ne sert pas à grand-chose. L'air que nous respirons, au contraire, est vital mais ne vaut pas un cent.

«Le problème est psychologique, dit l'économiste. La société moderne a une fixation sur les marchés. On pense qu'il n'y a rien d'autre que les marchés, que tout ce qui n'est pas transigé n'a pas de valeur.»

Son espoir, c'est qu'en mettant des signes de dollars sur des actifs qui échappent au marché, les gouvernements réalisent leur valeur et travaillent à les préserver. Parce que la balle est dans le camp des politiciens, dit M. Sukdhev, qui résume leur rôle bien simplement: «gérer les richesses publiques.»

«Les gouvernements font déjà ça. Ils construisent des ponts et des routes, ils fournissent de l'éducation, des hôpitaux, des soins. Ils gèrent la richesse publique créée par l'homme. Mais la plupart des gouvernements sont très mauvais pour gérer la richesse publique créée par la nature.»

Mettre un prix sur les écosystèmes amène un corollaire:

Ses théories, M. Sukdhev les énonce avec le débit rapide et l'assurance d'un homme qui a fait ses devoirs. Chaque argument est étayé par un barage de faits et de références.

«Je suis économiste et j'ai travaillé en finance. J'ai été banquier pendant 25 ans. J'ai transigé, vendu, structuré, géré des équipes et des risques. Je sais un truc ou deux sur le fonctionnement des marchés», avertit-il.

Mais que diable pousse justement un banquier qui n'a plus rien à prouver à aller militer pour les écosystèmes? «Un jour, ma femme m'a posé une question: pourquoi certaines choses valent-elles de l'argent et d'autres pas? J'ai commencé à lui expliquer les théories de l'argent et tout. Mais, à un moment donné, j'ai réalisé tout le sens de sa question. Et je suis retourné à mes propres insatisfactions avec mes études en économie.»

«Ça vient peut-être de ma formation scientifique: j'ai commencé comme physicien et j'aime me poser des questions fondamentales, continue M. Sukdhev. Pour moi, toute forme d'illogisme est un problème. Je n'aime pas l'illogisme et la stupidité. Et si je peux réduire la quantité de stupidité sur la planète avant de mourir, je vais être heureux.»

## Les ventes de chalets explosent au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

Les ventes de chalets et de maisons de campagne sont largement supérieures cette année, comparativement à 2009, dans la plupart des principales régions récréatives du Canada, selon un rapport publié hier par la firme immobilière Re/Max.

L'étude note une hausse des ventes de propriétés au cours des trois premiers mois de l'année dans 79 % des régions dites récréatives.

Les prix de départ des chalets et des maisons de campagne sont aussi en progression,

43 % des prix affichant une augmentation nominale. Les niveaux de stocks sont sains, dit Re/Max, excepté ceux du segment très convoité des propriétés plus abordables, et les conditions de marché sont équilibrées dans la plupart des régions.

On retrouve au Québec certains des chalets et des maisons de campagne les moins chers au pays, des propriétés sur les populaires lacs Labelle, des Trois-Montagnes, Nomingue et Simon s'affichant à partir de 175 000\$.

À l'autre bout de l'échelle, la propriété la plus chère inscrite

en Estrie affiche un prix de 7,9 millions de dollars, alors que, dans les Laurentides, la plus chère est offerte à 11,9 millions.

Re/Max note aussi que les Américains ont pratiquement disparu de la carte dans le segment de marché des propriétés récréatives au Canada. Seule la baie de Shediac, où la valeur des chalets et des maisons de campagne ne représente qu'une fraction de celle des propriétés récréatives américaines, continue d'attirer des acheteurs enthousiastes de la côte est des États-Unis.

## Mega Brands restera sur le TSX

LA PRESSE CANADIENNE

La Bourse de Toronto a déterminé que le fabricant montréalais de jouets Mega Brands répondait aux conditions pour que son titre puisse continuer à être échangé sur le parquet torontois.

Le TSX avait annoncé en janvier qu'il donnait à l'entreprise en difficulté 120 jours pour se conformer à ces conditions.

Mega Brands a récemment terminé une restructuration de son capital qui lui a permis de réduire sa dette d'environ 300 millions US,

essentiellement en émettant de nouvelles actions. La valeur du titre de Mega Brands a chuté de son sommet de 29\$ à un peu moins de 50 cents. L'entreprise affirme toutefois que l'examen du TSX découlait de sa restructuration et non de la faible valeur de son titre.

## AbitibiBowater allège sa collection d'art

## COLLECTION

suite de la page 1

Bien sûr, la vente n'était pas étrangère à la restructuration judiciaire de l'entreprise, en cours depuis plus d'un an et qui a notamment pour but de vendre des actifs non essentiels.

La réduction de la taille de la collection d'œuvres d'art d'AbitibiBowater, qui se poursuivra au cours des prochains mois, vise également un but plus terre à terre: avec les licenciements des derniers mois, il y a moins de bureaux à décorer au siège social de Montréal et dans les autres centres administratifs de l'entreprise.

«Mais on restera quand même avec une bonne collection», a tenu à préciser M. Côté, qui ne pouvait toutefois pas indiquer le nombre d'œuvres qu'elle contient.

## Résultats

AbitibiBowater a par ailleurs publié hier ses résul-

tats du premier trimestre, qui a pris fin le 31 mars.

Durement frappée par l'appréciation du dollar canadien, la forestière a essuyé une perte nette de 500 millions US (8,68\$US par action), soit plus du double de celle de 218 millions US (3,78\$US par action) enregistrée pendant la même période l'an dernier.

Le chiffre d'affaires a reculé de 1,2 % pour atteindre 1,1 milliard US.

La fluctuation des taux de change, principalement la hausse du dollar canadien, a coûté 121 millions US à l'entreprise montréalaise, alors que la fin du programme américain de subventions pour la «liqueur noire», un sous-produit forestier utilisé comme carburant, a représenté un manque à gagner de 33 millions US.

Les ventes de papier journal ont reculé de 12,3 %, alors que celles de papier couché ont diminué de 7 %

et celles des papiers spécialisés, de 13,3 %. Les revenus tirés de la pâte ont crû de 59,8 % et ceux du bois, de 86,8 %.

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a par ailleurs annoncé hier s'être entendu avec AbitibiBowater sur un projet de renouvellement des conventions collectives de quatre scieries du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'entente, dont le contenu n'a pas été divulgué, sera soumise à l'approbation des syndiqués le 30 mai prochain.

Le SCEP se prépare en outre à la prochaine ronde de négociations, prévue en juin, qui portera sur le contrat de travail des employés affectés aux activités forestières d'AbitibiBowater.

L'entreprise doit présenter son plan de restructuration, qui visera à la libérer de la protection des tribunaux, au cours des prochains jours.

**AFFAIRES**  
700  
**715** FINANCEMENT

**1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> hypothèque Commercial - Industriel - Bloc appartements - terrain**  
Engagement le même jour  
ACE MORTGAGE CORP 514-731-8585  
Depuis (1964) agent protégé

**AVIS**  
La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

**AVIS**  
800  
**850** AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

Veuillez prendre note que la compagnie CONTACT DISPATCH INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.  
Richard Tremblay, président

FUSEPOINT SERVICES D'INFOGÉANCE (QUÉBEC) INC.  
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie FUSEPOINT SERVICES D'INFOGÉANCE (QUÉBEC) INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.  
Montréal, le 20 mai 2010  
LAVERY, de BILLY, S.E.N.C.R.L.  
Procureurs de la compagnie

PARTONS!  
**VACANCES VOYAGE**  
Tous les mercredis et samedis dans  
**LA PRESSE**

**CARRIÈRES**  
EMPLOIS  
CE SAMEDI CONGÉ SABBATIQUE: PRENDRE LE TEMPS DE SE RÉINVENTER  
Tous les samedis dans **LA PRESSE**

## AÉRONAUTIQUE

# Bombardier scrutera davantage les finances de ses clients

MARIE TISON

Après avoir vu son carnet de commandes fondre comme neige au soleil, Bombardier Aéronautique a résolu de mieux analyser la situation financière de ses clients avant d'enregistrer leurs commandes.

« Nous regardons de plus près maintenant dans quel contrat nous nous embarquons, la stabilité financière de nos clients, ce qu'ils ont comme futur, a indiqué le président de Bombardier Aéronautique, Guy Hachey, après avoir prononcé une allocution devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain, hier. Nous regardons leur plan d'affaires de très près, nous regardons quelles sont leurs sources de financement, ce qu'ils ont comme capitaux. »

Au pire de la crise, le nombre d'annulations a dépassé le nombre de nouvelles commandes chez Bombardier Aéronautique. En août dernier, l'avionneur a notamment dû retirer de son carnet une commande ferme pour 25 biréacteurs d'affaires Learjet 60 XR, assortie d'options pour 85 appareils additionnels.

Avec les options, ce contrat avait une valeur de 1,5 milliard US. Le client, Jet Republic, entendait offrir ces appareils en multipropriété. L'entreprise européenne a cependant dû suspendre ses activités en raison de difficultés financières.

« Nous aurions probablement pu faire un peu mieux pour gérer les risques liés à nos clients, pour comprendre un peu mieux la solidité de

notre carnet de commandes, a admis M. Hachey devant les journalistes. Nous allons faire plus attention à l'avenir, nous allons regarder de plus près les commandes que nous considérons. »

Il a toutefois tenu à souligner que Bombardier avait quand même traversé la récession en demeurant profitable et en maintenant de solides liquidités.

« Il y a des leçons à tirer de la crise, a déclaré M. Hachey dans son allocution. Nous n'avons pas fait de mauvais placements, nous avons toujours géré avec rigueur, nous avons toujours pris des risques calculés, mais nous avons été entraînés dans la crise parce que nos clients ont été affectés par la chute des marchés. Nous allons mieux prévenir les risques et

améliorer les analyses économiques de nos marchés clés. »

## Cadence de production

Par ailleurs, Bombardier Aéronautique attendra encore quelques semaines, et peut-être même quelques mois, avant de décider si elle devra réduire la cadence de production des biréacteurs régionaux CRJ à Mirabel. Elle devait prendre cette décision ces jours-ci.

M. Hachey a expliqué que Bombardier avait reçu récemment une commande du transporteur Plunias Lineas Aéreas Uruguays pour trois biréacteurs CRJ900, assortie d'options pour six appareils supplémentaires.

« Ça va dans la bonne direction, a déclaré le grand patron de Bombardier Aéronautique. Nous avons

quelques autres opportunités présentement, auxquelles nous travaillons très fort. Si nous attendons avant de prendre une décision sur la cadence de production, c'est bon signe. Mais c'est sûr qu'il faut gagner d'autres commandes. »

M. Hachey a déclaré que le mouvement de consolidation dans l'industrie du transport aérien aux États-Unis, et notamment la fusion annoncée entre United Airlines et Continental Airlines, constituait une bonne chose pour Bombardier à long terme.

« Mais à court terme, ça retarde les décisions de ces compagnies-là », a-t-il indiqué.

United Airlines a déjà fait savoir qu'elle s'intéressait à la C Series, la nouvelle famille d'appareils de 110 à 130 places de Bombardier.

M. Hachey a d'ailleurs affirmé que de nouvelles commandes pour la C Series n'étaient pas imminentes.

« Nous parlons avec environ 60 clients, nous avons des perspectives à plus court terme avec quatre ou cinq d'entre eux, a-t-il déclaré aux journalistes. Vous verrez dans les semaines, les mois à venir, les résultats de ces discussions. »

## REPORTAGE PUBLICITAIRE

**FORCES AVENIR**  
RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR  
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

**Lauréat de la semaine**  
dans la catégorie **Personnel engagé**  
Programme au secondaire

## Louis Boucher

### Un enseignant engagé à créer des projets inusités afin de donner aux jeunes le goût de l'école

« Je suis un semeur d'idées folles et j'aime bien que mes collègues embarquent dans mes projets. Et si on le fait, c'est simplement pour créer quelque chose de stimulant pour les élèves ». Pour Louis Boucher, professeur de géographie et d'histoire au Collège Saint-Sacrement de Terrebonne, l'engagement auprès des étudiants fait partie des beaux côtés de l'enseignement. Et peu importe les idées folles, comme le projet des classes rouges, les semaines thématiques ou les implications sportives avec les jeunes, il agit toujours afin de mettre les étudiants au centre de ses actions.

#### En bref

**GAGNANT D'UNE BOURSE DE 500 \$**  
Louis Boucher

**CATÉGORIE**  
AVENIR Personnel engagé

**ÉCOLE**  
Collège Saint-Sacrement

**ENGAGEMENT**  
Un enseignant engagé à créer des projets inusités afin de donner aux jeunes le goût de l'école



Pour Louis Boucher, ce goût de l'engagement est tout-à-fait naturel. Il est le fruit d'un milieu composé d'enseignants engagés et c'est pourquoi il se donne comme mission de transmettre cette passion aux nouveaux professeurs.

sportives comme le football, le hockey ou le kin ball, sport qu'il n'avait jamais pratiqué auparavant, l'enseignant se prête au jeu toujours avec la même intensité et la volonté de voir les jeunes s'épanouir et prendre plaisir à fréquenter l'école.

Et question de pousser la motivation à son maximum, l'enseignant a instauré le système de récompense *Monétas*. Ce système d'émulation récompense les bons coups des élèves au courant de l'année et le groupe gagnant obtient en guise de récompense le privilège de participer à un énorme banquet.

Reconnu pour son dynamisme, ses qualités de leader et son côté rassembleur, Louis Boucher surprend aussi beaucoup ses collègues avec ses idées créatives sur le plan éducationnel. Des idées qui impliquent les jeunes à 100 % et surtout qui leur permettent de faire ressortir leurs différentes compétences. La mise sur pied du projet de *La semaine historique* est un bel exemple de cette énergie créative. Ayant tout d'abord pris la forme d'un événement intitulé *Voyage autour du monde*, qui incitait les élèves à explorer la planète et à faire diverses présentations et ateliers durant une journée, le projet a suscité de plus en plus d'intérêt et a su rallier de plus en plus de professeurs, se transformant ainsi en un événement s'étalant sur une semaine entière.

« Cette année, les élèves ont récréé un bourg médiéval en plein cœur de l'école. Ils ont monté des kiosques, fait des présentations à propos de divers pays, donné des cours de langues et même offert des prestations théâtrales. Cette petite idée est devenue une sorte de projet d'école qui touche des jeunes de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire. Pendant une semaine, l'horaire des cours est chamboulée, mais cela en vaut le coup et les jeunes s'investissent beaucoup », raconte l'enseignant tout en ajoutant qu'un résultat pareil ne serait jamais survenu sans la participation de tous les profs et l'appui de la direction.

Après 18 années passées à enseigner au même endroit, Louis Boucher est catégorique : « J'ai encore pour ce métier la même passion ! ». Et c'est pour lui tout à fait étonnant de voir son travail récompensé en devenant lauréat de la semaine du programme Forces AVENIR au secondaire. Plutôt humble de nature, préférant diriger l'attention sur le travail des autres plutôt que sur le sien, son premier réflexe est de dire que c'est le Collège Saint-Sacrement en entier qui entretient une culture d'engagement envers les jeunes et qu'il ne fait que donner vie à cette culture.

« Je suis le fruit d'un milieu composé d'enseignants convaincus qu'il faut s'impliquer avec les jeunes si on veut qu'ils réussissent. Ils m'ont transmis cette passion et aujourd'hui, c'est à mon tour de transmettre le flambeau aux nouveaux professeurs qui arrivent chez-nous », affirme-t-il avec un large sourire.

La meilleure façon pour Louis Boucher de transmettre ce flambeau est de prêcher par l'exemple. Enseignant aux élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire, il agit depuis plusieurs années comme coordonnateur et animateur

« Je suis le fruit d'un milieu composé d'enseignants convaincus qu'il faut s'impliquer avec les jeunes si on veut qu'ils réussissent. »

d'un camp de plein air de deux jours servant d'activité d'accueil pour les nouveaux étudiants. Le projet des *Classes rouges* devient un événement propice à l'intégration des élèves où l'enseignant se fait un plaisir de créer des activités amusantes.

« C'est un événement très important pour les jeunes. Avec ça, on brise la glace et on crée un sentiment d'appartenance dans le groupe et par rapport à l'école. Et pour moi, ça me permet de créer un lien privilégié. Ils me voient différemment, pas juste comme un prof, et ça facilite l'entrée en matière. »

L'implication de M. Boucher ne s'arrête pas là. Tout au long de l'année, il se fait plaisir en participant à de nombreuses activités, entre autres sur les heures du dîner. Que ce soit en participant à des joutes d'improvisation ou à des activités

LA PRESSE



Télé-Québec

Bell

Desjardins

L'ŒUVRE LÉGER  
Pour la dignité humaine  
au Québec et dans le monde

THE J.W. MCCONNELL  
FAMILY FOUNDATION  
LA FONDATION DE LA  
FAMILLE J.W. MCCONNELL

**Gregory Charles**  
animera le gala **FORCES AVENIR** au secondaire  
à Montréal le 11 juin 2010.

Partagez votre engagement!  
Inscrivez-vous au  
[www.forcesavenir.qc.ca](http://www.forcesavenir.qc.ca)

14 500 \$  
en bourses

Prix L'ŒUVRE LÉGER :  
stage international

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

**APPEL D'OFFRES**

**SMP-2010-21 (C-2010-49)**  
**FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE COMPTEURS D'EAU RÉSIDENNELS ET LECTURE DES COMPTEURS D'EAU**

Des soumissions cachetées seront reçues par la Trésorière et directrice des ressources matérielles, à l'Hôtel de Ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal, Québec, jusqu'à 11 h le LUNDI, 7 JUIN 2010.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau de la soussignée. Un dépôt non remboursable de 25 \$, toutes taxes incluses en argent comptant ou par chèque visé, mandat-poste, mandat bancaire émis à l'ordre de Ville de Mont-Royal est exigé pour l'obtention des documents de soumission.

La Ville de Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

**La trésorière et directrice des ressources matérielles**  
**Nathalie Rhéaume, CA**  
**Vendredi, 21 mai 2010**

VILLE DE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

**APPEL D'OFFRES**

**SMP-2010-20 (C-2010-50)**  
**RECONSTRUCTION, RÉFECTION ET RESURFAÇAGE DE DIFFÉRENTS RUES ET TROTTOIRS**

Des soumissions cachetées seront reçues par la Trésorière et directrice des ressources matérielles, à l'Hôtel de Ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal, Québec, jusqu'à 11 h le LUNDI, 7 JUIN 2010.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau de la soussignée. Un dépôt non remboursable de 50 \$, toutes taxes incluses en argent comptant ou par chèque visé, mandat-poste, mandat bancaire émis à l'ordre de Ville de Mont-Royal est exigé pour l'obtention des documents de soumission.

La Ville de Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

**La trésorière et directrice des ressources matérielles**  
**Nathalie Rhéaume, CA**  
**Vendredi, 21 mai 2010**

**MMQ**

**APPEL D'OFFRES – DISTRIBUTION – PRODUITS D'ASSURANCES**  
 Montréal, le 21 mai 2010.

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est une mutuelle d'assurance créée en 2003 afin de répondre aux besoins spécifiques des municipalités en assurance de dommages en vertu du Code municipal de la Loi sur les cités et villes. Elle compte des membres-sociétaires dans toutes les régions du Québec. Outre les municipalités, sont également membres-sociétaires de la MMQ des MRC et des régies intermunicipales.

La MMQ désire recevoir des offres de services professionnels pour la distribution de ses produits d'assurance à travers la province pour les années 2011 à 2026 inclusivement.

Les documents de soumission seront transmis sur demande, sur support papier ou en format électronique en s'adressant directement à la MMQ auprès de Madame Stéphanie Guénette par télécopieur au 1-800-808-8418, par téléphone au 1-866-662-0661, poste 243 ou par courriel : s.guenette@mutuellemmq.com.

Les soumissions devront être reçues par La Mutuelle des municipalités du Québec, 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 210, Montréal (Québec) H1M 3S3, le ou avant le 7 juin à 15h. Les soumissions seront ouvertes aux mêmes date et heure au siège social, 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 210, Montréal (Québec) et le nom des soumissionnaires y sera dévoilé.

Linda Daoust  
 Directrice générale et chef de l'exploitation

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL  
 NO: SAI-M-171084-1005  
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC  
 Section des affaires immobilières  
 (Greffe de Montréal)

VILLE DE CHAMBLÉ, municipalité légalement constituée ayant son bureau en son hôtel de Ville au 1, Place de la Mairie, Ville de Chambly, province de Québec, J7R 1X9, PARTIE EXPROPRIATION-REQUÉRANTE

**C.**  
**DENIS CARDONNE**, sans domicile ni lieu de résidence connu dans la province de Québec  
 PARTIE EXPROPRIÉE-INTIMÉE

**PAR ORDRE DU TRIBUNAL :**

1. La Requérante, Ville de Chambly, avise l'intimé, **DENIS CARDONNE**, qu'elle a déposé au greffe du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, greffe de Montréal, un avis d'expropriation. Une copie de cet avis d'expropriation accompagnée d'une copie de la résolution de la Ville de Chambly et d'une description technique et plan visant le lot 2 039 467 du Cadastre du Québec, a été laissée en l'instance de l'intimé au greffe dudit Tribunal, situé au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 21<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H2Z 1W7.

2. L'intimé **DENIS CARDONNE** est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, greffe de Montréal, situé au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 21<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H2Z 1W7.

3. La Requérante avise l'intimé que faute par lui de déposer sa comparution au greffe du Tribunal dans ce délai, la Requérante signifiera au greffe du Tribunal toute procédure subséquente lui étant adressée dans le présent dossier d'expropriation et pourra procéder par défaut et à faire déterminer les indemnités dues en vertu de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q. c. E-24).

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Le 18 mai 2010  
 PAR : GUY GAGNON, J.A.T.A.Q.

# AFFAIRES

## Les Canadiens peinent à réduire leur endettement

LA PRESSE CANADIENNE

**WATERLOO** — La plupart des Canadiens considèrent le remboursement de leurs dettes comme un objectif financier prioritaire, mais nombreux sont ceux qui n'y parviennent pas, selon un sondage de la Banque Manuvie.

Plus de quatre Canadiens sur cinq affirment que le remboursement de leurs dettes est l'un de leurs principaux objectifs financiers, mais près de la moitié estime que leur endettement s'est accru ou est demeuré au même niveau au cours de la dernière année, ajoute l'étude.

Quand on leur a demandé de classer leurs objectifs financiers par ordre de priorité, exactement un tiers des personnes interrogées ont donné la plus haute note, soit 10, au remboursement de leurs dettes. En outre, 36 % ont donné à cet objectif une note de 9 ou de 8, sur une échelle de 10. Un peu plus d'une personne sur 10 (11 %) a affirmé n'avoir aucune dette.

D'après les résultats du sondage, les 12 derniers mois n'ont pas été propices à la réduction de l'endettement pour bon nombre de Canadiens, même si les taux d'intérêt étaient à leur plus bas niveau.

Plus d'une personne sur quatre (27 %) a dit que son taux d'endettement avait augmenté au cours de la dernière année et 17 % ont indiqué qu'il n'avait pas changé; par ailleurs, 19 % ont affirmé qu'il avait diminué, mais moins que prévu.

En comparaison, moins d'une personne sur 10 (7 %) a dit avoir réduit son taux d'endettement plus que prévu depuis un an.

Pour ce qui est de rembourser la totalité de leurs dettes, 11 % ont déclaré ne pas savoir combien d'années il leur faudra pour y arriver, et 18 % ont dit qu'il leur faudra plus de 15 ans.

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

**ERRATUM DEMANDE D'OFFRES D'ACHAT**

Dans le cadre de la faillite du Complexe sportif et culturel régional Ile Perrot portant le numéro de Cour : 500-17-021080-042, parue dans la Presse le samedi 8 mai 2010.

Veuillez prendre note que la date limite de réception des soumissions aura lieu le 7 juin 2010 à 16 h et non le 5 juin 2010.

Nous nous excusons des inconvenients.

**CLAUDE GIRARD**, huissier de justice  
 Saulnier Robillard Lortie, s.e.n.c.  
 407, boul. Saint-Laurent, bureau 700  
 Montréal QC H2Y 2Y5  
 Tél. : 514 878-3143, poste : 119 **SRL** Huissier de justice

**Montréal**

**Appel d'offres**  
 Service des immeubles et des systèmes d'information  
 Des propositions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6

**Catégorie :** Travaux  
**Appel d'offres :** 5508. Contrat : 12886  
**Descriptif :**  
 Aréna Raymond-Préfontaine(0481)  
 Aréna saint-Donat (0276)  
 Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Divers travaux d'amélioration reliés à l'accessibilité universelle  
**Date d'ouverture :** 7 juin 2010  
**Dépôt de la soumission :** 10% du montant total de la garantie (Cautionnement ou chèque visé)  
**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 21 mai 2010 aux bureaux de la firme Riopel + associés architectes situés au 4119 rue Saint-Hubert, Montréal, Québec, H2L 4A7 (heures d'ouverture – Lundi au vendredi 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h00) contre un paiement de 100 \$ taxes incluses et non remboursable.  
**Renseignements :** Michèle Frigon  
 Chargée de projet 514 521-2138  
 Vente des cahiers des charges : Riopel + associés architectes  
 Tél (514)521-2138 Fax (514) 521-2953  
 Le paiement des documents d'appel d'offres publics doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : Riopel + associés architectes.  
 Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmis dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville de Montréal, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.  
 La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaire(s).

Montréal, le 21 mai 2010.

Le greffier de la Ville  
 M<sup>re</sup> Yves Saindon

UNITED STATES DISTRICT COURT SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK  
 (TRIBUNAL FÉDÉRAL DE PREMIÈRE INSTANCE DES ÉTATS-UNIS POUR LE DISTRICT SUD DE NEW YORK)

IN RE NOVAGOLD RESOURCES INC. SECURITIES LITIGATION (LITIGÉ RELATIF AUX VALEURS MOBILIÈRES DE NOVAGOLD RESOURCES INC.) DOSSIER PRINCIPAL 1:08-CV-7041 (DLC) (JCF)

Ce document est relatif à :  
 Toutes les actions

N° de dossier de la Cour : CV-09-13833

ONTARIO SUPERIOR COURT OF JUSTICE  
 (COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO)

ENTRE PHILIP ELLIOTT et WILLIAM KORMOS Demandeurs

et NOVAGOLD RESOURCES INC., et consorts Défendeurs

Procédure engagée dans le cadre de la *Class Proceedings Act, 1992* (Loi sur les recours collectifs de 1992)

N° de dossier de la Cour : VLC-S-S-097866

DEVANT LA SUPREME COURT OF BRITISH COLUMBIA  
 (COUR SUPRÊME DE COLOMBIE-BRITANNIQUE)

ENTRE LINDA M. ELLIOTT Demanderesse

ET : NOVAGOLD RESOURCES INC., et consorts Défendeurs

Procédure engagée dans le cadre de la *Class Proceedings Act, R.S.B.C. 1996, c.50* (Loi sur les recours collectifs, Lois réformées de la Colombie-Britannique de 1996, chapitre 50)

**AVIS SOMMAIRE D'INSTANCE ET DE RÈGLEMENT PROPOSÉ DE RECOURS COLLECTIFS**

À : TOUTES LES PERSONNES ET ENTITÉS QUI :

(1) (i) ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE NOVAGOLD RESOURCES INC. (« NOVAGOLD ») SUR L'AMERICAN STOCK EXCHANGE (« AMEX ») PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 25 OCTOBRE 2005 JUSQU'AU 16 JANVIER 2008 COMPRIS (LA « PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS »); (ii) SONT DES RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS QUI ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE NOVAGOLD SUR LE TORONTO STOCK EXCHANGE (« TSX ») PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS; OU (iii) SONT DES RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS QUI ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES COTÉES EN BOURSE DE NOVAGOLD PAR TOUT AUTRE MOYEN PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS (LE « GROUPE AMÉRICAIN »);

(2) SONT DES RÉSIDENTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE NOVAGOLD SUR LE TSX OU L'AMEX PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS (LE « GROUPE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE »); ET

(3) ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE NOVAGOLD SUR LE TSX PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS ET TOUTES LES PERSONNES RÉSIDANT AU CANADA QUI ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE NOVAGOLD SUR L'AMEX PENDANT LA PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS (LE « GROUPE DE L'ONTARIO »).

VOUS ÊTES PAR LES PRÉSENTES AVISÉ, en vertu des ordonnances de l'United States District Court for the Southern District of New York (Tribunal fédéral de première instance des États-Unis pour le district Sud de New York) (le « Tribunal américain »), la Supreme Court of British Columbia (Cour suprême de Colombie-Britannique) (la « Cour de Colombie-Britannique ») et l'Ontario Superior Court of Justice (Cour supérieure de justice de l'Ontario) (la « Cour de l'Ontario ») (collectivement désignés les « Cours »), que les actions susmentionnées ont été certifiées en tant que recours collectifs uniquement aux fins de règlement et qu'un règlement de 28 millions CAD (environ 26 600 000 USD) a été proposé aux parties. Des audiences de règlement seront tenues par le Tribunal américain, la Cour de Colombie-Britannique et la Cour de l'Ontario. L'audience de règlement américaine sera tenue à la Daniel Patrick Moynihan United States Courthouse, Courtroom 11B (palais de justice des États-Unis Daniel Patrick Moynihan, salle d'audience 11B), de l'United States District Court for the Southern District of New York (Tribunal fédéral de première instance des États-Unis pour le district Sud de New York), 500 Pearl Street, New York, NY 10007-1312, à 14 h 00, le 10 septembre 2010. L'audience de règlement de la Colombie-Britannique sera tenue à la Supreme Court of British Columbia (Cour suprême de la Colombie-Britannique) à 10 h 00, le 6 août 2010. L'audience de règlement de l'Ontario sera tenue à l'Ontario Superior Court of Justice (Cour supérieure de justice de l'Ontario) à 13 h 00, le 4 août 2010. Chaque audience déterminera : si le règlement proposé doit être approuvé comme étant équitable, raisonnable et adéquat; si le Groupe doit être certifié et si un représentant du groupe et un avocat du groupe doivent être nommés; si la demande d'allocation d'une somme n'excédant pas 5 975 000 CAD (environ 5 700 000 USD), soit environ 21,3 % du Fonds de règlement brut, plus intérêts, et de remboursement des frais de procédure engagés dans le cadre de la poursuite de l'Action américaine pour un montant n'excédant pas 275 000 CAD (environ 261 700 USD), plus intérêts, présentée dans le cadre de l'Action américaine par l'Avocat du groupe américain doit être approuvée; si la demande d'allocation d'honoraires d'avocat, n'excédant pas 1 025 000 CAD (environ 975 400 USD), soit environ 3,7 % du Fonds de règlement brut, plus intérêts et taxes applicables, et de remboursement des frais de procédure engagés dans le cadre de la poursuite des Actions canadiennes pour un montant n'excédant pas 45 000 CAD (environ 43 000 USD), plus intérêts, présentée par l'Avocat du groupe de la Colombie-Britannique et de l'Avocat du groupe de l'Ontario doit être approuvée; et si la demande de remboursement des frais et débours engagés dans le cadre de la représentation du Groupe américain, présentée par le Demandeur principal américain devant le Tribunal américain, doit être approuvée pour un montant n'excédant pas 1 050,90 CAD (1 000 USD). Les Cours peuvent changer les dates d'audience sans autre avis.

SI VOUS ÊTES UN MEMBRE DES GROUPES DÉCRITS CI-DESSUS, VOS DROITS PEUVENT ÊTRE AFFECTÉS ET VOUS POUVEZ AVOIR DROIT À UNE PART DU FONDS DE RÈGLEMENT NET. Si vous n'avez pas déjà reçu l'Avis de recours collectifs et de règlement proposé intégral et un formulaire de Preuve de réclamation et de quittance (« Preuve de réclamation »), vous pouvez en obtenir des copies en contactant l'Administrateur des réclamations :

*NovaGold Resources Inc. Securities Litigation*  
 c/o The Garden City Group, Inc.  
 Claims Administrator  
 PO Box 9299  
 Dublin, OH 43017-4699  
 (Numéro sans frais) (866) 887-1306  
**www.novagoldclassaction.com**

Les demandes de renseignements, autres que les demandes d'informations portant sur l'état d'une réclamation, peuvent être adressées à l'Avocat principal américain, à l'Avocat du groupe de la Colombie-Britannique ou à l'Avocat du groupe de l'Ontario :

Avocat principal américain :	Avocat du groupe de l'Ontario :	Avocat du groupe de la Colombie-Britannique :
Joseph A. Fonti, Esq. Labaton Sucharow LLP 140 Broadway New York, NY 10005 888-753-2796 info@labaton.com www.labaton.com	Jay Strosberg, Esq. Sutts, Strosberg LLP 600 - 251 Goyeau Street Windsor, Ontario N9A 6V4 877-214-4517 novagold@strosbergco.com www.strosbergco.com/novagold	Reidar Mogerma, Esq. Camp Fiorante Matthews #400-856 Homer Street Vancouver, BC, Canada V6B 2W5 604-689-7555 info@cfmlawyers.ca

Afin de participer au règlement proposé et d'être admissible à recevoir un recouvrement, vous devez soumettre une Preuve de réclamation frappée du timbre postal, ou reçue, au plus tard le 15 septembre 2010. Si vous êtes Membre d'un Groupe et ne vous excluez pas vous-même du Groupe dont vous êtes membre, vous serez lié par les Jugements rendus par les Cours. Pour vous exclure vous-même de votre Groupe, vous devez soumettre une demande d'exclusion frappée du timbre postal, ou reçue, au plus tard le 14 juillet 2010. (Si vous êtes membre de plusieurs Groupes, votre demande d'exclusion vous exclura automatiquement de chaque Groupe dont vous êtes membre.) Toutes les oppositions au Règlement de l'Action américaine doivent être déposées auprès du Tribunal américain et notifiées à l'Avocat principal américain au plus tard le 14 juillet 2010. Toutes les oppositions au règlement des Actions canadiennes doivent être soumises à l'Administrateur des réclamations au plus tard le 14 juillet 2010. Si vous êtes Membre d'un groupe et ne soumettez pas une Preuve de réclamation acceptable dans les délais impartis, vous ne prendrez pas part au Règlement mais vous serez néanmoins lié par les Jugements applicables des Cours.

EN DATE DU : 21 mai 2010

Par décision de l'United States District Court for the Southern District of New York (Tribunal fédéral de première instance des États-Unis pour le district Sud de New York), de la Supreme Court of British Columbia (Cour suprême de la Colombie-Britannique) et de l'Ontario Superior Court of Justice (Cour supérieure de justice de l'Ontario)

**AVIS AUX CRÉANCIERS** de Publications Canwest Inc./Canwest Publishing Inc., de Canwest Books Inc., de Canwest (Canada) Inc. (collectivement, les « demandereses ») et de Canwest Société en Commandite/Canwest Limited Partnership (« Canwest SEC » et, collectivement avec les demandereses, les « entités SEC »)

**OBJET : AVIS DE LA PROCÉDURE MODIFIÉE RELATIVE AUX RÉCLAMATIONS DANS LE CADRE D'UNE INSTANCE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (« LACC ») AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, conformément à une ordonnance rendue par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 17 mai 2010 (l'« ordonnance prévoyant une procédure modifiée relative aux réclamations »), certaines modifications ont été apportées à l'ordonnance datée du 12 avril 2010 qui prévoyait la procédure (la « procédure relative aux réclamations ») aux fins de l'établissement de certaines réclamations présentées à l'encontre des entités SEC.

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE** que la procédure relative aux réclamations s'applique uniquement aux réclamations des créanciers des entités SEC décrites dans l'ordonnance prévoyant une procédure modifiée relative aux réclamations. Aucune autre réclamation ne fera l'objet d'une transaction. L'ordonnance prévoyant une procédure modifiée relative aux réclamations et les autres renseignements publics concernant cette instance en vertu de la LACC peuvent être consultés sur le site Web du contrôleur, à <http://cfcanada.fticonsulting.com/clp>.

**L'ORDONNANCE PRÉVOYANT UNE PROCÉDURE MODIFIÉE RELATIVE AUX RÉCLAMATIONS** prévoit la présentation d'autres réclamations contre les entités SEC, notamment certaines réclamations i) présentées par les employés ou les ex-employés des entités SEC qui découlent de leur emploi auprès des entités SEC (les « réclamations des employés ») et ii) présentées contre les administrateurs et les dirigeants des entités SEC (les « réclamations contre les administrateurs ou les dirigeants »).

**LA DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES RÉCLAMATIONS** est le 3 juin 2010 à 17 h (heure de Toronto) pour les réclamations liées à la période de restructuration, les réclamations des employés et les réclamations contre les administrateurs ou les dirigeants. Les créanciers qui n'ont pas reçu de trousse de réclamation et qui estiment avoir une réclamation contre une ou plusieurs des entités SEC doivent communiquer avec le contrôleur afin d'obtenir une trousse de preuve de réclamation contre les entités SEC. Les preuves de réclamation contre les entités SEC doivent être déposées auprès du contrôleur au plus tard à la date limite de présentation des réclamations contre les entités SEC, à la date limite de présentation des réclamations liées à la période de restructuration des entités SEC ou à la date limite de présentation des réclamations des employés ou des réclamations contre les administrateurs ou les dirigeants.

**LES TITULAIRES DE RÉCLAMATIONS** qui ne déposent pas de preuve de réclamation contre les entités SEC au plus tard à la date limite de présentation des réclamations applicable n'auront pas le droit de voter à toute assemblée des créanciers portant sur un plan de transaction ou d'arrangement proposé par les entités SEC ni de participer à toute distribution effectuée aux termes de ce plan, et les réclamations que ces créanciers pourraient avoir contre l'une des entités SEC seront à jamais éteintes.

**LES EMPLOYÉS OU LES EX-EMPLOYÉS** qui peuvent présenter des réclamations contre les entités SEC aux termes de l'ordonnance prévoyant une procédure modifiée relative aux réclamations peuvent communiquer avec les conseillers juridiques représentants nommés par le tribunal pour obtenir de plus amples renseignements, à [CSER@nelligan.ca](mailto:CSER@nelligan.ca) ou au 1 888 5659912.

**LES CRÉANCIERS QUI ONT BESOIN DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES** ou de documents au sujet des réclamations peuvent communiquer avec le contrôleur, dont les coordonnées sont les suivantes :

**FTI Consulting Canada Inc., contrôleur de Publications Canwest Inc./ Canwest Publishing Inc. et al. nommé par le tribunal**  
**Règlement des réclamations**  
 79 Wellington Street West  
 Suite 2010, P.O. Box 104  
 Toronto (Ontario)  
 M5K 1G8

À l'attention de Pamela Luthra  
 Téléphone : 1 888 3107627  
 Télécopieur : 416 6498101  
 Courriel : [CanwestLP@fticonsulting.com](mailto:CanwestLP@fticonsulting.com)

**DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C. 1985, C. C-36, DANS SA VERSION MODIFIÉE**

**ET DANS L'AFFAIRE D'UN PLAN DE TRANSACTION OU D'ARRANGEMENT DE PUBLICATIONS CANWEST INC./CANWEST PUBLISHING INC., DE CANWEST BOOKS INC. ET DE CANWEST (CANADA) INC. (collectivement, les « DEMANDESSES »)**

**AVIS AUX CRÉANCIERS VISÉS DES DEMANDESSES et DE CANWEST SOCIÉTÉ EN COMMANDITE/CANWEST LIMITED PARTNERSHIP (collectivement, les « entités SEC »)**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que les entités SEC ont déposé auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) (le « tribunal ») un plan de transaction ou d'arrangement daté du 21 mai 2010 (dans sa version modifiée à l'occasion, le « plan ») en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (la « LACC »).

Les termes clés qui ne sont pas autrement définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le plan.

Le plan prévoit une transaction à l'égard des droits et des réclamations de certains créanciers des entités SEC (les « créanciers visés », terme défini dans le plan). Les réclamations visées (terme défini dans le plan) des créanciers visés constituent une catégorie établie dans le cadre du plan (la « catégorie des créanciers visés »).

**DE PLUS, AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'une assemblée des créanciers visés (l'« assemblée des créanciers ») aura lieu dans la salle Simcoe-Dufferin du Sheraton Centre Toronto, 123 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada à compter de 10 h (heure de Toronto) le 10 juin 2010 aux fins de l'examen d'une résolution approuvant le plan et, si les créanciers visés le jugent approprié, du vote en faveur de cette résolution, avec ou sans modification, et du traitement de toute autre question pouvant dûment être soumise à l'assemblée des créanciers ou, en cas d'ajournement, à toute reprise de celle-ci. L'assemblée des créanciers est tenue conformément à une ordonnance du tribunal que l'honorable juge Pappalà a rendue le 17 mai 2010 (l'« ordonnance relative à l'assemblée des créanciers »).

Aux termes de l'ordonnance relative à l'assemblée des créanciers, un (1) créancier visé présent ou représenté par procuration à l'assemblée des créanciers constituera un quorum.

Pour prendre effet à l'égard de la catégorie des créanciers visés, le plan doit être approuvé par des créanciers visés qui représentent au moins les deux tiers en valeur des réclamations donnant droit de vote (terme défini dans le plan) des créanciers visés qui votent effectivement sur la résolution approuvant le plan (en personne, par un bulletin de vote ou par procuration) à l'assemblée des créanciers. Le plan doit également être homologué par une ordonnance définitive du tribunal en vertu de la LACC.

**DE PLUS, AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que l'ordonnance homologuant le plan sera demandée aux termes d'une requête que les entités SEC présenteront le 18 juin 2010 ou à toute date ultérieure que peut fixer le tribunal, cette date devant également être indiquée sur le site Web du contrôleur nommé par le tribunal, comme il est indiqué ci-après. Les entités SEC demanderont alors les autres mesures et décisions prévues dans le plan. Pourvu que les conditions de mise en œuvre du plan soient remplies, toutes les réclamations visées des créanciers visés seront alors soumises au traitement énoncé dans le plan, à moins que le tribunal ne rende une autre ordonnance.

La valeur de chaque réclamation visée aux fins du vote a été ou sera déterminée conformément à l'ordonnance relative à l'assemblée des créanciers, à l'ordonnance prévoyant une procédure modifiée relative aux réclamations, au plan, à la LACC et à toute autre ordonnance du tribunal.

Les créanciers visés sauf les propriétaires véritables des billets subordonnés de rang supérieur à 9,25 % échéant en juillet 2015 qu'a émis Canwest Société en Commandite (collectivement, les « porteurs de billets de SEC ») qui ont le droit de voter à l'assemblée des créanciers mais qui ne peuvent y assister sont priés de dater et de signer le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner par message, par courriel ou par télécopieur. Pour servir à l'assemblée des créanciers, une procuration doit être reçue par le contrôleur, à l'adresse indiquée ci-après, à tout moment avant 17 h (heure de Toronto) le 7 juin 2010 ou, en cas d'ajournement, au plus tard à 17 h trois (3) jours ouvrables avant la reprise de l'assemblée des créanciers. Les porteurs de billets de SEC devraient suivre les instructions de vote figurant sur les formulaires qu'ils reçoivent et communiquer avec leurs intermédiaires sans délai s'ils ont besoin d'aide.

L'adresse du contrôleur aux fins du dépôt de formulaires de procurations et de l'obtention de renseignements supplémentaires ou de documents liés à l'assemblée des créanciers est la suivante :

FTI Consulting Canada Inc., contrôleur nommé par le tribunal à l'égard des entités SEC  
 79 Wellington Street West  
 Suite 2010, P.O. Box 104  
 Toronto (Ontario) M5K 1G8

À l'attention de Pamela Luthra  
 Téléphone : 1 888 310-7627  
 Télécopieur : 416 649-8101  
[CanwestLP@fticonsulting.com](mailto:CanwestLP@fticonsulting.com)

Vous pouvez consulter des copies des documents liés à cette instance sur le site Web du contrôleur à <http://cfcanada.fticonsulting.com/clp>.

DUBAI WORLD

# Accord de principe pour restructurer la dette de 23,5 milliards US

AGENCE FRANCE-PRESSE

DUBAÏ — Le groupe en difficultés Dubai World a annoncé hier être parvenu à un accord de principe avec la plupart des banques créancières pour une restructuration de sa dette de 23,5 milliards US.

Dans un communiqué, il précise que «les grandes lignes» de son plan de restructuration, annoncé le 25 mars, ont reçu «l'accord de principe» du comité de coordination, représentant 60 % des banques créancières, et du gouvernement de Dubaï.

Dubai World avait proposé le 25 mars de rembourser l'intégralité de sa dette sur huit ans, le gouvernement de Dubaï s'étant engagé à lui apporter une aide de 9,5 milliards US destinée notamment à renflouer le géant immobilier Nakheel et à convertir en actions sa part de 8,9 milliards US.

La dette due aux banques créancières est d'environ 14,4 milliards US et elle sera réglée en deux tranches, l'une de 4,4 milliards US à honorer dans cinq ans et l'autre de 10 milliards US dans huit ans, généralement à un taux d'intérêt de 1%, selon le communiqué.

Cet accord «marque une étape importante et témoigne de nos efforts pour parvenir à la meilleure solution possible pour tous les partenaires», a déclaré le responsable de la restructuration de Dubai World, Aidan Birkett, cité dans le communiqué.

Mais cette entente «requiert l'accord des autres créanciers de Dubai World», souligne le texte, ajoutant que le conglomérat allait poursuivre ses démarches pour obtenir leur accord.

Cheikh Ahmed Ben Saïd Al-Maktoum, président du Comité fiscal suprême de Dubaï, s'est félicité de l'accord qui, a-t-il dit dans un communiqué, «est le résultat des efforts considérables consen-



PHOTO AHMED JADALLAH, ARCHIVES REUTERS

Le conglomérat Dubai World avait engagé en décembre des négociations ardues avec ses créanciers, peu après le règlement d'une dette de 4,1 milliards US de sa filiale immobilière Nakheel grâce à une aide de dernière minute d'Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis dont fait partie Dubaï. Sur la photo, la tour Burj, de Dubai World.

tis par un grand nombre de partenaires, qui portent le même intérêt pour l'avenir de Dubaï».

«Une proposition finale (...) sera soumise par le Comité de coordination à toutes les banques créancières de Dubai World», a ajouté cheikh Ahmed, sans avancer de date.

Parmi les créanciers de Dubai World figurent notamment quatre banques britanniques (HSBC, Lloyds, RBS et Standard Chartered), dont l'exposition aux difficultés du conglomérat est estimée à plus de 5 milliards US.

L'Abu Dhabi Commercial Bank et la Emirates NBD bank de Dubaï sont en tête des créanciers régionaux de Dubai World.

## Bourse

La Bourse de Dubaï a réagi avec prudence hier à l'annonce de l'accord de principe sur un rééchelonnement de la dette du conglomérat. L'indice DFM a terminé en hausse de 0,35%, à 1691,71 points, après avoir gagné en séance près de 1%. Dubai World n'est pas coté à la Bourse.

Dubaï avait fait trembler

les places financières internationales en novembre en demandant un moratoire sur une partie de la dette de Dubai World, estimée alors à 59 milliards US.

Le conglomérat Dubai World avait engagé en décembre des négociations ardues avec ses créanciers, peu après le règlement d'une dette de 4,1 milliards US de sa filiale immobilière Nakheel grâce à une aide de dernière minute d'Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis dont fait partie Dubaï.

Le gouvernement d'Abou

Dhabi, le plus riche des sept émirats de la fédération, avait apporté à Dubaï une aide de 10 milliards US, outre 10 milliards US consentis par la Banque centrale, située à Abou Dhabi.

Nakheel s'était lourdement endettée pour financer ses projets durant la période du boom immobilier qui a pris fin avec la crise financière mondiale.

La dette totale de l'émirat est estimée entre 80 et 100 milliards US, mais, selon certains experts, elle pourrait atteindre 170 milliards US.

ÉTATS-UNIS

## Premier recul de l'indice composite depuis mars 2009

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L'indice composite des indicateurs économiques américains, censé donner une idée de l'évolution de la conjoncture aux États-Unis dans les six mois à venir, a baissé en avril pour la première fois depuis mars 2009, a indiqué hier le Conference Board.

L'indice a reculé de 0,1% par rapport au mois précédent, indique un communiqué de cet institut de conjoncture privé.

Cette baisse va à l'encontre des calculs des analystes, qui attendaient l'indice en hausse de 0,2% par rapport au mois précédent.

Le Conference Board estime que l'indice témoigne «d'une reprise qui va se poursuivre pendant l'été, mais qui pourrait perdre un peu de puissance». Selon Ian Shepherdson, économiste de l'institut HFE, la statistique du Conference Board est la preuve que «la forte croissance du PIB

(produit intérieur brut) au premier trimestre ne durera pas».

Nicholas Tenev, de Barclays Capital, estime néanmoins que l'économie américaine conserve «de l'allant».

Selon la première estimation officielle de la croissance publiée à la fin d'avril, le PIB américain a progressé de janvier à mars, pour le troisième trimestre d'affilée, de 3,2% en rythme annuel par rapport au trimestre précédent.

La banque centrale américaine a annoncé mercredi avoir revu en hausse son estimation de croissance pour 2010. Elle estime désormais que le PIB réel du pays devrait progresser de 3,2 à 3,7% en glissement annuel au dernier trimestre.

## Philadelphie

Par ailleurs, l'activité manufacturière autour de Philadelphie continue de s'accélérer, et plus que prévu, selon l'enquête du mois

de mai publiée hier par l'antenne locale de la banque centrale (Fed). L'indice de la Fed mesurant l'activité de la région a progressé de 1,2 point par rapport au mois précédent pour s'établir à 21,4, alors que les analystes l'attendaient à 20,7, selon leur prévision médiane.

Ce chiffre témoigne du fait que les industries manufacturières de cette région ont vu leur activité progresser pour le neuvième mois d'affilée, et plus rapidement que le mois précédent.

Philadelphie est l'une des premières métropoles des États-Unis et un des plus grands centres industriels du pays.

La Fed de Philadelphie indique que 58,8% des entreprises qu'elle a interrogées prévoient augmenter leur production dans les six mois à venir (comparativement à 37,5% prévoyant de maintenir leurs sorties d'usines à leur niveau actuel).

## Bonne progression des indicateurs au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'indicateur avancé composite a augmenté de 0,9% en avril, dans la foulée de 11 augmentations mensuelles consécutives de 1% en moyenne, a indiqué hier Statistique Canada.

Dans l'ensemble, huit des dix composants ont progressé, une est demeurée inchangée et l'autre a diminué. Le logement et le marché boursier sont arrivés en tête des composantes ayant affiché une hausse.

L'indice du logement a augmenté de 0,8%, le plus grand nombre de mises en chantier ayant contrebalancé les ventes plus faibles de maisons.

Le secteur de la fabrication a poursuivi sa reprise. Les nouvelles commandes ont augmenté pour le troisième mois d'affilée, ce qui représente la plus longue suite d'augmentations depuis mars 2008.

Statistique Canada explique que les entreprises ont pu augmenter leur productivité grâce à

la remontée de la demande et de la production, puisque la semaine de travail moyenne et l'emploi dans les usines de fabrication sont demeurés à peu près inchangés.

L'indicateur avancé des États-Unis a connu une hausse similaire à celle enregistrée au Canada, soit de 0,9%.

Le marché du travail a poursuivi son redressement par suite des hausses des dépenses de consommation ainsi que des exportations et d'un accroissement des stocks.

MEXIQUE

## Le PIB augmente de 4,3% au premier trimestre

AGENCE FRANCE-PRESSE

MEXICO — Le produit intérieur brut (PIB) du Mexique, deuxième économie la plus puissante d'Amérique latine après le Brésil, a augmenté de 4,3% au premier trimestre de 2010 en glissement annuel, après un recul de 6,5% en 2009, a annoncé hier l'institut national des Statistiques (INEGI).

«Le PIB a augmenté de 4,3% entre janvier et mars de cette année par rapport à la même période de 2009», grâce à la reprise dans les secteurs de l'industrie et des services, les plus fortement touchés par la crise l'an dernier, a annoncé l'INEGI dans un communiqué. L'activité dans l'industrie a augmenté de 5,4% au premier trimestre, et de 3,8% dans les services. Les exportations ont connu un boom de 32,8%, dont 80% vers les États-Unis, selon la même source.

En dépit du résultat du premier trimestre, «nous sommes loin d'avoir récupéré le chemin perdu et de crier victoire», a dit à l'AFP José Luis Calva, chercheur à l'Institut de recherches économiques de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM).

Le Mexique a été le pays d'Amérique latine le plus touché par la crise économique mondiale en raison de sa proximité et sa dépendance vis-à-vis de son géant voisin. Son PIB a reculé de 6,5% en 2009, la pire chute depuis la Grande Dépression des années 30 (-14%), selon des analystes.

La hausse des exportations ne se traduit pas par une reprise du marché interne, dont dépend 70% du PIB, selon l'analyste José Luis Calva, qui considère que «tant qu'il n'y aura pas de réactivation de la consommation interne, il n'y aura pas de croissance solide de l'économie».

Depuis le mois de janvier, les impôts sur la consommation et les revenus ont augmenté, affectant notamment la classe moyenne. Et les envois d'argent des immigrés, principalement aux États-Unis, ont considérablement baissé, tout comme le crédit (-19%).

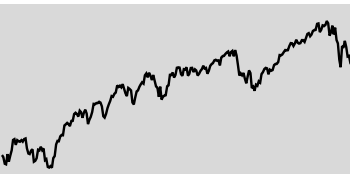
Le gouvernement mexicain a prévu que l'économie reprenne le chemin de la croissance en 2010, avec une augmentation du PIB d'environ 4 ou 5% «au-delà de son potentiel», estime Alfredo Coutino, directeur pour l'Amérique latine de l'agence Moody's.

# LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## LES BOURSES

### ÉTATS-UNIS

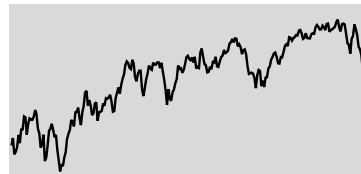
S&P 500 > 12 mois



FERMETURE 1 071,59  
VAR. 1J -3,90% | 1 AN +18,61%  
52 SEM. HAUT 1 219,80 BAS 869,32

### CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 11 405,95  
VAR. 1J -2,23% | 1 AN +11,47%  
52 SEM. HAUT 12 321,76 BAS 9 535,50

### DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	58 192,08	-1 497,24	-2,51
CAC 40 (France)	3 432,52	-79,15	-2,25
DAX (Allemagne)	5 867,88	-120,79	-2,02
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 343,08	-43,65	-1,83
FTSE 100 (Angleterre)	5 073,13	-84,95	-1,65
Hang Seng (Hong Kong)	19 545,83	-33,15	-0,17
Mexico Bolsa (Mexique)	30 368,08	-624,68	-2,02
FTSE MIB (Italie)	19 282,05	-330,61	-1,69
NIKKEI 225 (Japon)	10 030,31	-156,53	-1,54
S&P/ASX 200 (Australie)	4 316,50	-70,60	-1,61
Shanghai (Chine)	2 555,94	-31,87	-1,23
Swiss Market (Suisse)	6 262,42	-112,01	-1,76

### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
ISHARES S&P/TSX (XIU)	18 201 448	16,91	-2,59
HORIZONS BETAPRO (HOU)	13 685 079	5,75	-8,15
MANULIFE FINAN. (MFC)	10 324 330	16,84	-4,10
WESTERN COAL (WTN)	9 237 874	4,30	-6,32
BOMBARDIER/B (BBD.B)	8 588 340	4,87	-2,40
YAMAHA GOLD (YRI)	8 083 475	10,82	-2,52
SUNCOR ENERGY (SU)	7 934 150	30,45	-2,25
TECK RES./B (TCK.B)	6 444 538	31,96	-2,20
HORIZONS BETA/A (HNU)	6 057 711	5,40	-2,17
LUNDIN MINING (LUM)	5 800 085	3,50	-7,89
KINROSS GOLD (K)	5 809 184	17,74	-1,72
CANADIAN NAT. RES. (CNO)	5 447 179	34,27	-1,52
BARRICK GOLD (ABX)	5 112 709	43,83	-1,42
GRANDE CACHE COAL (GCE)	5 108 597	4,56	-6,17
BANKERS PET. (BNK)	5 014 912	6,69	-5,37
BANQUE ROYALE (RY)	4 950 464	58,69	-3,04

### TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
IPATH S&P 500 (VXX)	329 627	36,39	16,75
PUBLIC STORAGE (PUB)	46 601	19,66	11,70
HORIZONS BETAPRO (HJD)	60 626	16,57	10,25
RICHMONT MINES (RIC)	124 215	4,90	9,13
HORIZONS BETAPRO (HOD)	2 686 427	12,57	8,55

### EN \$

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
FAIRFAX FINAN. (FFH)	82 860	393,77	8,29
IPATH S&P 500 (VXX)	329 627	36,39	5,22
PUBLIC STORAGE (PUB)	46 601	19,66	2,06
HORIZONS BETAPRO (HJD)	60 626	16,57	1,54
HORIZONS BETA (HMD)	100 955	15,55	1,15

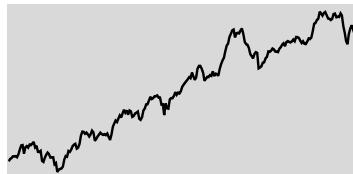
### TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
SL SPLIT/A (SLS)	1 000	3,11	-28,51
CIX SPLIT/A (CXC)	1 103	4,25	-15,17
THIRD CDN GENERAL (THD)	1 706	28,74	-12,30
ENTERRA ENERGY (ENT.U)	462 174	2,02	-11,79
MINEFINDERS (MFL.W)	4 000	4,51	-11,57

### EN \$

	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
THIRD CDN GENERAL (THD)	1 706	28,74	-4,03
DOMTAR (UFS)	83 556	60,21	-2,70
DOMTAR CANADA (UFX)	13 939	60,55	-2,47
FIRST QUANTUM (FM)	633 639	60,45	-2,29
BANQUETD (TD)	3 790 207	70,32	-2,21

### TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 1 421,81  
VAR. 1J -4,33% | 1 AN +30,97%  
52 SEM. HAUT 1 691,10 BAS 1 027,29

### PLUS ACTIFS

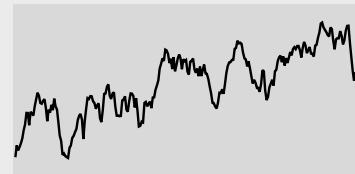
	VOLUME	FERM. (\$)	VAR. (%)
CANACOL ENERGY (CNE)	6 417 885	0,74	0,00
WESTERNZAGROS (WZG)	3 690 163	0,27	-11,48
GOLD BULLION (GBB)	2 488 500	0,40	-5,95
ROMARCO MINE. (RR)	2 256 700	1,78	-4,30
VICTORIA GOLD (VIT)	2 238 458	0,77	-4,94
ALANGE ENERGY (ALE)	2 236 694	0,41	-5,75
LONGFORD ENERGY (LFD)	2 225 426	0,22	-2,27
SOUTHERN PACIFIC (STP)	2 168 402	0,91	-4,21
PACIFIC COMOX (PCM)	2 122 500	0,02	-33,33
ARCTIC STAR DIA. (ADD)	2 087 575	0,04	0,00

CONSULTEZ les cotes  
boursières en tout temps  
sur [lapiresseaffaires.com](http://lapiresseaffaires.com)

## PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme

> 12 mois



68,01 \$US

Variation 1 JOUR -1,86 \$US

Variation 1 SEM. -8,59 %

Variation 1 AN +9,62 %

## FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1AN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	17,96	-0,50	-2,71	11,00
S&P/TSX 60 (XIU)	16,91	-0,45	-2,59	7,84
S&P/TSX fin. (XFN)	22,29	-0,67	-2,92	21,74
S&P/TSX éner. (XEG)	16,75	-0,44	-2,56	-0,65
S&P/TSX or (XGO)	21,65	-0,51	-2,30	5,87
Oblig. c. terme (XSB)	28,97	0,00	0,00	-1,33
Oblig. l. terme (XSB)	29,60	0,07	0,24	1,09
S&P 500 (XSP)	12,35	-0,57	-4,41	16,29

## CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
<b>CONSOMMATION COURANTE</b>	<b>1 429,52</b>	<b>-1,25</b>		<b>-7,52</b>			
▲ Weston (George) (WN)	72,69	0,83	1,16	1,396	8,62	75,30	52,75 1,44
Molson (TPX.B)	45,40	0,40	0,89	13	-4,42	54,39	41,25 1,13
Couche-Tard (ATD.B)	19,18	-0,07	-0,36	8 494	-7,88	22,24	12,51 0,16
Jean Coutu (PICA)	8,99	-0,04	-0,44	4 156	-7,42	10,94	8,59 0,22
▼ Loblaw (L)	37,65	-0,39	-1,03	3 027	11,13	39,50	29,72 0,84
▼ Saputo (SAP)	28,29	-0,31	-1,08	3 633	-8,00	31,10	21,25 0,58
▼ Shoppers Drug Mart (SC)	35,41	-0,51	-1,42	11 617	-22,02	50,00	34,93 0,90
▼ Lassonde (LAS.A)	52,95	-1,55	-2,84	17	-0,08	58,75	38,00 1,16
▼ Metro (MRU.A)	43,02	-1,74	-3,89	3 405	9,69	45,56	33,02 0,68
<b>CONSOMMATION AUTRE</b>	<b>959,04</b>	<b>-1,50</b>		<b>6,68</b>			
Le Château (CTU.A)	14,00	0,11	0,79	164	2,56	15,00	9,50 0,70
Magna (MG.A)	72,63	0,06	0,08	4 764	36,37	78,82	34,38 0,70
BMTC (GBT.A)	18,45	-0,05	-0,27	43	23,00	20,64	9,50 0,20
Shaw (SJR.B)	18,61	-0,14	-0,75	10 961	-14,12	22,02	17,71 0,88
Canadian Tire-A (CTCA)	55,56	-0,44	-0,79	3 352	-3,37	60,75	47,00 0,84
▼ Quebecor (QBR.B)	33,92	-0,43	-1,25	794	24,61	37,90	17,76 0,20
▼ Gildan (GIL)	29,84	-0,38	-1,26	4 142	16,11	32,10	15,18 0,00
▼ Uni-Select (UNS)	25,75	-0,44	-1,68	42	-16,64	31,21	23,41 0,47
▼ Pages Jaunes (YLO.U)	6,18	-0,13	-2,06	19 775	14,87	6,98	4,78 0,80
▼ Astral Media (ACM.A)	34,25	-0,76	-2,17	594	2,95	36,65	26,91 0,50
▼ Thomson Reuters (TRI)	36,99	-0,89	-2,35	10 976	8,95	39,65	32,11 1,12
▼ Cogeco Câble (CCA)	32,72	-0,86	-2,56	942	-6,51	43,98	26,40 0,56
▼ Dorel (DII.B)	35,03	-1,17	-3,23	717	7,65	37,77	22,19 0,58
▼ Reitmans (RET.A)	17,65	-0,67	-3,66	1 149	5,37	19,25	12,21 0,72
▼ Roma (ROM)	15,31	-0,65	-4,07	2 181	-0,91	17,73	11,61 0,00
▼ TVA (TVA.B)	12,01	-0,67	-5,28	72	-10,04	15,70	7,50 0,20
<b>SANTÉ</b>	<b>341,03</b>	<b>-1,62</b>		<b>5,05</b>			
▼ MDS (MDS)	8,81	-0,15	-1,67	2 147	7,57	9,51	4,96 0,00
▼ Theratechnologies (TH)	4,35	-0,10	-2,25	1 140	-1,81	5,61	1,91 0,00
▼ Biovail (BVF)	16,04	-0,44	-2,67	4 085	9,26	17,51	12,88 0,37
▼ Atrium (ATB)	13,95	-0,46	-3,19	1 027	-11,48	17,98	11,45 0,00
<b>INDUSTRIELLES</b>	<b>1 106,10</b>	<b>-1,88</b>		<b>-2,46</b>			
SNC-Lavalin (SNC)	45,00	0,29	0,65	5 790	-16,65	54,89	37,68 0,68
Velan (VLN)	14,95	-0,05	-0,33	0	-1,97	16,98	10,50 0,32
▼ Jazz Air (JAZ.U)	4,30	-0,07	-1,60	9 248	-2,49	5,24	2,41 0,60
▼ Genivar (GNV.U)	25,75	-0,46	-1,76	654	-4,81	29,26	22,23 1,50
▼ Quinc. Richelieu (RCH)	24,15	-0,45	-1,83	24	7,33	25,48	16,02 0,36
▼ CAE (CAE)	9,44	-0,19	-1,97	6 115	7,64	10,42	6,61 1,12
▼ Canadien National (CNR)	58,84	-1,26	-2,10	11 928	2,62	63,84	44,31 1,08
▼ Bombardier (BBD.B)	4,87	-0,12	-2,40	85 883	1,47	6,24	3,16 1,00
▼ Canadien Pacifique (CP)	54,80	-1,89	-3,33	11 602	-3,50	62,00	38,35 0,99
▼ Transcontinental (TCL.A)	11,90	-0,42	-3,41	1 037	-7,89	14,25	7,40 0,36
▼ Laperr. & Verreault (GLV.A)	8,51	-0,34	-3,84	280	-5,23	10,35	6,06 0,00
▼ Garda (GW)	6,96	-0,28	-3,87	1 936	-31,96	11,90	3,09 0,00
▼ Stella-Jones (SJ)	25,40	-1,11	-4,19	179	-1,36	29,90	20,60 0,36
▼ Transat (TRZ.B)	9,87	-0,44	-4,27	549	-53,22	24,90	9,35 0,00
▼ Transforce (TF)	9,56	-0,53	-5,25	1 292	13,81	11,12	4,89 0,40
▼ ACE Aviation (ACE.A)	8,00	-0,56	-6,54	699	35,59	9,16	4,22 0,00
<b>ÉNERGIE</b>	<b>2 577,65</b>	<b>-2,06</b>		<b>-9,70</b>			
Enbridge (ENB)	47,11	-0,09	-0,19	14 778	-3,13	51,18	37,16 1,70
Nexen (NXY)	22,25	-0,06	-0,27	31 021	-11,78	28,54	20,70 0,20
Transcanada (TRP)	34,76	-0,24	-0,69	17 283	-3,95	38,16	30,01 1,60
<b>Husky Energy (HSE)</b>	<b>26,06</b>	<b>-0,19</b>	<b>-0,72</b>	<b>23 748</b>	<b>-13,36</b>	<b>36,09</b>	<b>25,75</b>
▼ Imperial Oil (IMO)	40,05	-0,53	-1,31	12 155	-1,50	46,79	37,75 0,44
▼ Cameco (CCO)	25,19	-0,38	-1,49	14 575	-25,76	35,00	24,03 0,28
▼ Penn West Energy (PWT.U)	19,58	-0,34	-1,71	17 582	5,55	22,35	12,51 1,80
▼ Can Natural Res. (CNO)	34,04	-0,76	-2,18	54 444	-10,42	40,08	26,36 0,30
▼ Crescent Point En. (CPG)	38,39	-0,87	-2,22	17 649	-2,79	43,69	29,98 0,76
▼ Suncor Energy (SU)	30,45	-0,80	-2,25	79 342	-18,17	40,79	29,90 0,40
▼ Arc Energy (AET.U)	19,59	-0,48	-2,39	12 240	-1,76	22,78	15,16 1,20
▼ EnCana (ECA)	31						

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

### DENRÉES

	FERMETURE	VARIATION (%)	1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	4,70	0,11	-21,41	
Cacao (\$US/livre)	1,29	0,32	20,25	
Café (\$US/livre)	1,32	-0,64	-1,24	
Mais (\$US/boisseau)	3,62	0,77	-15,02	
Soya (\$US/boisseau)	9,44	0,59	-19,25	
Sucre (\$US/livre)	0,15	0,40	-2,54	

### ÉNERGIE

	FERMETURE	VARIATION (%)	1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	1,95	-3,35	7,64	
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	4,35	-0,82	3,88	
Mazout (\$US/gallon)	1,89	-2,86	22,61	

### MÉTAUX

	FERMETURE	VARIATION (%)	1 JOUR	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	0,88	-1,12	34,09	
Argent (\$US/once)	17,69	-2,19	23,99	
Cuivre (\$US/livre)	2,95	0,53	43,20	
Étain (\$US/livre)	7,76	0,03	22,21	
Nickel (\$US/livre)	9,55	-0,02	69,28	
Palladium (\$US/once)	416,00	-9,51	76,38	
Platine (\$US/once)	1 518,90	-5,41	32,61	
Plomb (\$US/livre)	0,78	-0,06	19,78	
Zinc (\$US/livre)	0,82	-0,27	25,43	

### LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
<b>LE GOUVERNEMENT DU CANADA</b>				
Canada	9,50	01-06-10	100,19	0,01 -0,10
Canada	9,00	01-03-11	106,27	0,79 0,00
Canada	6,00	01-06-11	105,05	1,00 0,06
Canada	10,25	15-03-14	128,76	2,30 0,60
Canada	9,75	01-06-21	159,04	3,31 1,13
Canada	8,00	01-06-23	147,09	3,47 1,17
Canada	8,00	01-06-27	154,42	3,67 1,47
Canada	5,75	01-06-29	127,48	3,72 1,31

### LES PROVINCES

Hydro Québec	11,00	15-08-20	154,06	4,38 0,20
Manitoba	7,75	22-12-25	134,76	4,59 0,07
New Brunswick	6,00	27-12-17	113,59	3,91 0,28
Newfoundland	6,15	17-04-28	116,79	4,74 -0,05
Nova Scotia	6,60	01-06-27	121,14	4,77 -0,05
Ontario	6,25	25-08-28	117,46	4,80 -0,06
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	115,84	1,72 0,29
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	140,99	4,66 0,07
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	139,42	4,72 0,07
P E I	8,50	27-10-15	124,85	3,43 0,55
Québec	6,00	01-10-29	114,57	4,83 -0,15

### LES CORPORATIONS

Bell Canada	7,00	24-09-27	107,26	6,30 -0,26
Bombardier	7,35	22-12-26	97,75	7,59 0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	109,77	5,25 1,07
Gtaa	6,45	03-12-27	110,39	5,51 -0,29
Investors Gr	6,65	13-12-27	107,11	5,98 0,88
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	112,86	5,59 -0,25

### TAUX D'INTÉRÊT

	FERMETURE	REND. SEM.	ANNÉE
<b>CANADA</b>			
Taux d'escompte	0,50	0,00	0,00
Taux préférentiel	2,25	0,00	0,00
Fonds à un jour	0,25	0,00	0,00
Bons du Trésor (3 mois)	0,36	-0,02	0,19
Obligations (2 ans)	1,63	-0,32	0,52
Obligations (10 ans)	3,31	-0,21	0,17

### ÉTATS-UNIS

Taux d'escompte	0,75	0,00	0,25
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,16	0,00	-0,01
Obligations (2 ans)	0,71	-0,12	-0,13
Obligations (10 ans)	3,21	-0,31	0,02

### OR

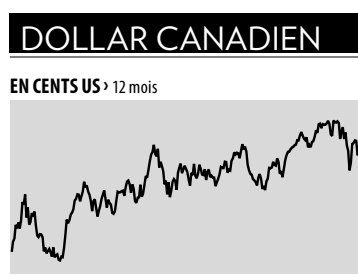
New York

**1 188,60 \$US**

Variation 1 JOUR **-4,50 \$US**

Variation 1 SEM. **-3,30 \$US**

Variation 1 AN **+26,80 \$US**

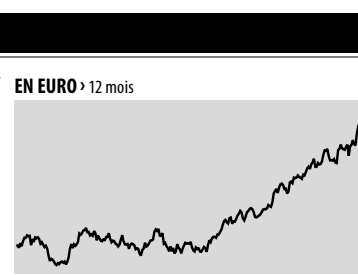


**93,65 ¢US**

VARIATION **-2,12 ¢**

SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un dollar US **106,78 ¢**



**0,7483 €**

VARIATION **-0,0235 €**

SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un euro **1,3364 \$**

### LES DEVICES DANS LE MONDE

Afrique du Sud	1 \$ vaut	7,47 rands	Japon	1 \$ vaut	83,83 yens
Australie	1 \$ vaut	1,14 dollar	Liban	1 \$ vaut	1 603,30 livres
Bésil	1 \$ vaut	1,77 real	Mexique	1 \$ vaut	12,29 pesos
Chine	1 \$ vaut	6,38 renminbis	Norvège	1 \$ vaut	6,10 couronnes
Grande-Bretagne	1 \$ vaut	0,65 livre	Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut	1,40 dollar
Hong-Kong	1 \$ vaut	7,30 dollars	Russie	1 \$ vaut	29,29 roubles
Inde	1 \$ vaut	43,67 roupies	Suède	1 \$ vaut	7,43 couronnes
Israël	1 \$ vaut	3,57 n.shekels	Suisse	1 \$ vaut	1,08 franc

# Où s'arrêtera la chute de Garda?

STÉPHANE PAQUET

**Garda World a beau assurer qu'elle « va très bien », son titre ne cesse de dégringoler depuis la publication des derniers résultats à la fin d'avril. Un plongeon de plus de 30 %, alors que la croissance de l'entreprise paraît limitée à moyen terme.**

« Nous avons des attentes auxquelles Garda n'a pas répondu », confie au bout du fil un gestionnaire de fonds torontois qui a liquidé sa participation dans l'entreprise de sécurité montréalaise après la publication des résultats.

« Ils étaient décevants », tranche le gestionnaire spécialisé dans les petites entreprises canadiennes qui préfère ne pas être identifié.

De toute évidence, il n'est pas le seul à avoir eu cette réaction. Depuis la publication des derniers résultats, le 30 avril, le titre a perdu 31 %. Et

le nombre d'actions échangées est plus élevé que d'habitude. Hier encore, il a reculé de 3,9 %, à 6,96 \$.

Au quatrième trimestre, Garda a annoncé une perte de 43,2 millions de dollars, une nette amélioration par rapport à celle de l'année précédente, qui s'établissait à près de 100 millions. L'année

de restriction des marchés internationaux de crédit », a-t-il dit fin d'avril.

Des quatre analystes qui suivent Garda, trois ont réduit leur prix cible sur un an après ces résultats. Leur prix moyen demeure toutefois beaucoup plus élevé que la valeur actuelle du titre, à 12 \$ d'ici un an.

**« Nous avons des attentes auxquelles Garda n'a pas répondu », confie au bout du fil un gestionnaire de fonds torontois qui a liquidé sa participation dans l'entreprise de sécurité montréalaise après la publication des résultats.**

2009 a été, au dire du président et chef de la direction, Stéphane Crétier, « le moment le plus difficile de l'histoire de Garda en raison de l'économie très précaire aux États-Unis et de l'endettement de l'entreprise dans le contexte

Alors que le titre était encore à 9,36 \$, Martin Landry, de Valeurs mobilières Desjardins, a même écrit ceci : « Nous considérons que la récente baisse du titre de Garda constitue un point d'entrée attrayant. »

Évidemment, Garda a habitué ses actionnaires à des hauts et des bas. En décembre 2008, en pleine crise du crédit, le titre est descendu jusqu'à seulement 60 cents, avant d'amorcer une remontée fulgurante pour dépasser les 10 \$ moins d'un an plus tard.

**La croissance ?**

Sauf que, cette fois-ci, souligne un analyste qui préfère ne pas être identifié, l'entreprise montréalaise a quelque peu perdu de son lustre. « C'est une histoire un peu moins sexy qu'avant », dit-il.

Il en veut pour preuve une convention conclue avec le syndicat bancaire qui a permis à Garda de réduire ses intérêts de 15 millions annuellement. Une clause dans cette convention prévoit que Garda devra obtenir l'accord de ses créanciers pour toute acquisition supérieure à 10 millions de dollars. « Opérer et payer de

la dette, c'est assez plate », poursuit-il.

Le chiffre de 10 millions est confirmé par Nathalie de Champlain, porte-parole de l'entreprise. « On n'est pas dans une phase d'acquisition, souligne-t-elle. L'accent est mis sur la croissance interne. »

Les acquisitions à répétition, c'est pourtant ce qui a fait les beaux jours de Garda avant que ses problèmes de dette ne la rattrapent.

M<sup>me</sup> de Champlain refuse de spéculer sur les raisons qui ont pu pousser les investisseurs à larguer l'action de Garda ces dernières semaines. Elle assure que l'entreprise « va très bien, on est en excellente santé ».

Les investisseurs pourront se faire leur propre idée vendredi prochain, car Garda dévoilera à ce moment-là ses résultats du premier trimestre de 2010.

ALUMINIUM

# Production record, les titres reculent

HUGO FONTAINE  
LES MARCHÉS

Chaque jour du mois d'avril, les alumineries de la planète ont produit une moyenne de 112 500 tonnes d'aluminium. C'est un nouveau record, mais cette offre très forte a fait plonger les titres des principaux producteurs mondiaux hier.

Aux États-Unis, le titre d'Alcoa a lâché 6 %, à 11,07 \$US, tandis que la petite Century Aluminium Company a perdu plus de 11 %, à 9,60 \$US. Les actions d'Aluminum Corporation of China (Chinalco) cotées à New York ont clôturé à 18,43 \$, en retraite de 7,5 %. À New York et Londres, les actions de Rio Tinto, propriétaire d'Alcan, ont reculé respectivement de 5,8 et 8,7 %.

L'Institut international de l'aluminium, un groupe de recherche londonien dont sont membres les Rio Tinto Alcan, Alcoa et autres Rusal, estime que la production mondiale d'aluminium était de 3,38 millions de tonnes en avril, soit 112 500 tonnes par jour. Cela inclut les don-



PHOTO DANIEL R. PATMORE, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

L'Institut international de l'aluminium, un groupe de recherche londonien dont sont membres les Rio Tinto Alcan, Alcoa (notre photo) et autres Rusal, estime que la production mondiale d'aluminium était de 3,38 millions de tonnes en avril, soit 112 500 tonnes par jour.

nées préliminaires provenant de Chine, le plus important pays producteur du métal numéro 13.

Depuis le début de l'année, le rythme de production tourne autour de 110 000 tonnes par jour, un rythme

supérieur à ceux connus avant la crise. En 2007, le rythme était de 103 000 tonnes quotidiennes, comparati-

vement à 106 000 tonnes en 2008.

Le prix de l'aluminium a reculé de 2,1 % hier au London Metal Exchange. Il a fini la journée au prix de 88 cents US la livre et a touché en cours de séance son plus bas niveau depuis novembre dernier. Le consensus des analystes prévoit un prix de 96 cents US la livre pour 2010.

Par ailleurs, Chinalco a souligné hier que les nouvelles surcharges d'électricité imposées par le gouvernement chinois pourraient toucher 6 % de la production d'aluminium du pays. La Chine a décidé d'augmenter les surcharges électriques, dans certains cas du simple au double, pour éviter une situation de surcapacité.

Chinalco, le plus gros producteur chinois, soutient néanmoins que cette hausse des coûts n'affectera pas sa propre capacité de production. « La société est en train de fermer des plus petites fonderies pour les remplacer par des installations à plus haute efficacité énergétique », a indiqué à Bloomberg une porte-parole de Chinalco.

SOMMET DU G20

# Merkel en « campagne » pour une taxation des marchés

AGENCE FRANCE-PRESSE

BERLIN — La chancelière allemande Angela Merkel a expliqué hier vouloir convaincre ses partenaires du G20 le mois prochain à Toronto du bien-fondé d'une taxation sur les marchés financiers, appelant ceux d'entre eux moins touchés par la crise à se rallier à sa cause.

Alors qu'elle parlait la veille de « s'engager » pour un impôt sur les activités financières, la chancelière conservatrice est passée à la vitesse supérieure hier en promettant de « faire campagne » auprès des autres dirigeants des 20 pays les plus puissants du monde, réunis en sommet à la fin de juin dans la métropole canadienne.

« Il ne faut pas être particulièrement perspicace pour deviner que ce n'est pas quelque chose sur lequel nous nous accorderons dès le dîner le premier soir... mais je ne pense pas que cela ruinerait les marchés si nous introduisions une taxe internationale, et je vais faire campagne pour cela », au sommet du G20,

a déclaré M<sup>me</sup> Merkel au cours d'une conférence sur la régulation des marchés financiers organisée par le gouvernement allemand.

La chancelière ne se prononce pas sur la nature de la taxe qu'elle souhaite, évoquant indifféremment une taxe sur les transactions financières, qui verrait le prélèvement d'une portion

fixe du montant de toutes les transactions sur les marchés, et une taxe sur les activités financières, telle que proposée par le Fonds monétaire international (FMI).

Prélevée sur la somme des profits et rémunérations, celle-ci serait une sorte de taxe sur la valeur ajoutée du secteur financier.

514.987.VENDU (8363) • petitesannonces@lapresse.ca

LES PETITES ANNONCES



HEURES DE TOMBÉE

MARDI AU SAMEDI
17H, LA VEILLE DE LA PARUTION
DIMANCHE ET LUNDI
17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT
ANNONCES ENCADRÉES
48H, AVANT LA PARUTION

COMMENT NOUS JOINDRE

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
PAR TÉLÉPHONE 514-987-8363
SANS FRAIS 1 866 987-8363
PAR TÉLÉC. 514-848-6287
ADRESSE POSTALE
Les Petites annonces,
7 rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9
AU COMPTOIR
lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
petitesannonces@lapresse.ca

ABONNEMENTS
514-285-6911
1 800 361-7453

IMMOBILIER

Table with 2 columns: Location (e.g., Banlieue Est, Laurentides, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Location (e.g., Banlieue Est, Laurentides, etc.) and Price/Value.

COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Table with 2 columns: Location (e.g., Laurentides, Lanaudière, etc.) and Price/Value.

MARCHANDISES & SERVICES

Table with 2 columns: Category (e.g., Audiovisuel, Meubles, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Category (e.g., Marchandises diverses, etc.) and Price/Value.

OFFRES D'EMPLOI

Table with 2 columns: Job Category (e.g., Offres d'emploi, Postes cadres, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Job Category (e.g., Technique, métiers, sous-structure, etc.) and Price/Value.

SERVICES PERSONNELS

Table with 2 columns: Service Category (e.g., Souhaits, événements, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Service Category (e.g., Astrologie, occultisme, etc.) and Price/Value.

VÉHICULES AUTOMOBILES

Table with 2 columns: Vehicle Category (e.g., Automobiles, Camions, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Vehicle Category (e.g., Autos - camions à louer, etc.) and Price/Value.

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Table with 2 columns: Activity Category (e.g., Sports, plein air, Séjours, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Activity Category (e.g., Motoneiges, Véhicules tout terrain, etc.) and Price/Value.

AFFAIRES

Table with 2 columns: Business Category (e.g., Site Internet, Occasions d'affaires, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Business Category (e.g., Financement, Services spécialisés, etc.) and Price/Value.

AVIS

Table with 2 columns: Legal Category (e.g., Avis légaux, Avis divers, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Legal Category (e.g., Avis de dissolution, changements de nom, etc.) and Price/Value.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

Table with 2 columns: Service Category (e.g., Index des décès, Décès, etc.) and Price/Value.

Table with 2 columns: Service Category (e.g., Remerciements, Prières, etc.) and Price/Value.

À VENDRE À LOUER

IMMOBILIER

100 VISITES LIBRES

LACHINE, 725, 10e Avenue, condo grand 3/4, pl. bois franc, asc., stat., 168 000\$. Visite 23 mai 14h à 16h, 514-637-7175.

131 ÎLE DE MONTRÉAL

AHUNTSIC, 4 1/2 chauffé 730S, Pl. bois, métro, pas d'animaux, idéal non fumeur, 4 1/2 semi s/sof. 640S. 514-382-0159

131 ÎLE DE MONTRÉAL

C.D.N., 4 1/2, ensoleillé, 850 \$ et +, chauffé et eau chaude, poêle/frigo, bois franc. Imm. came. Métros: C.D.N., U de M. 514-738-5708, 514-944-1325

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO JOLIETTE, grand 5 1/2, r. de ch. rénové, + cave chauffée, ensoleillé, cachet, 880 \$, Jenn-Air, four encastré, porte-patio, pl. bois franc, rangement +, cour, stat., réf. juil. Non fumeur. 514-596-1639

131 ÎLE DE MONTRÉAL

OUTREMONT/C.D.N. 7 1/2, 2e, balcon. Gar. "Locker" 1400S chauffé. Réf. 514-737-6169

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 14e av., 2e, 3e étage, rénovés, très propres, 690 \$, juil., 514-659-8245

101 ÎLE DE MONTRÉAL

R.D.P., prix pour vente rapide, duplex rénové, garage, terrain 6850 pi², 278 000 \$ nég. J.-P. Martel, RYL crtr. 514-353-8770

106 RIVE-SUD

AHUNTSIC, 5 1/2 haut duplex, 3 ch., chauffé, entrées lav./séc. près services, juil. 514-942-2404

131 ÎLE DE MONTRÉAL

C.D.N., Ed.-Montpetit, 6 1/2 bas duplex chauffé, eau chaude, 5 électros, garage, tranquille juil., 1250 \$, 514-756-6738

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO MONK, 4 1/2 rénové, 2 ch. fermées, entrées lav./séc. paisible, 650 \$, 514-769-7248

131 ÎLE DE MONTRÉAL

OUTREMONT, excellente location 515-1300 \$ entrée privée, stat. aucun voisin 514-342-1308

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 1er étage, grande cour, quartier et imm. très paisible, parc, piste cyclable et hôpitaux. Préférence non-fumeur, couple semi-rétiré ou retraité. Enquêté de crédit, 700 \$ 514-355-1534

106 RIVE-SUD

AHUNTSIC, 5 1/2 haut duplex, 3 ch., chauffé, entrées lav./séc. impeccable, services, juil. 514-735-0540

131 ÎLE DE MONTRÉAL

C.D.N., spacieux et lumineux haut duplex, 6 1/2 réno, nouvelle cuisine, s/bain, 5 min. UdeM, HEC, hôpitaux, collèges, 1500\$ chauffé incluant 5 électros. Libre 1er juillet. 514-710-6085

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO PINE-X 3 1/2 demi s/sof 525\$, 4 1/2 juillet, terrasse, 755\$. Tout compris, élect/chauffage, eau chaude, gym, bois franc, tout incl. 514-826-7990, 514-256-2066

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO SNOWDON, 6 1/2, 5 1/2, bas 500\$, + meublé, 514-369-6352; 514-487-8595

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO ST-HENRI, grand 3 1/2, pl. bois, les entrées 1er plan. Terr. privé, 2e, 3e, 4e étages, 660 \$, 514-935-3699

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO PATRIE, grand 5 1/2, r.-de-ch., 3 ch., cour, chauffé/éclairage/vois, stat., aucun voisin arrière, non fumeur, pas d'animaux, près métro, juil., 1225 \$, 514-815-2930

109 LAURENTIDES LANAUDIÈRE

BORD Grand Lac Nominique, cottage, belle plage de sable fin, 399 000 \$, 519-275-2777

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ED.-MONTPETIT, face U de M 1 1/2 à 5 1/2, poêle/gaz, idéal pour mariage ou prof., 650 \$/mois, 514-387-5031

131 ÎLE DE MONTRÉAL

HOMA, beau 4 1/2, rue Lafontaine/Morgan, 2e, les entrées, 578 \$, 1er juil. 450-664-1231

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, 4 1/2 1er étage de 8-plx, beau, propre, entrées lav./séc., pte-patio, éclairé, libre 1er juillet, 525\$, 514-643-3707

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, 5 1/2, Fortin coin pau, haut propre, 650 \$ non chauffé, 514-324-8183

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, beau et grand 5 1/2 ensoleillé, les entrées, balcon, 860\$, juil., réf., 514-987-5288

110 MONTRÉAL, ESTRIE

AHUNTSIC, 6 1/2 haut duplex, 3 ch., cuisine, s/manger et salon à aire ouverte, très éclairé, plafond 9 pi., pl. bois franc, chauffé, élect., air, clim., 225 000 \$, 514-728-9799, 514-928-0271

131 ÎLE DE MONTRÉAL

HOMA, beau 4 1/2, rue Lafontaine/Morgan, 2e, les entrées, 578 \$, 1er juil. 450-664-1231

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, 4 1/2 1er étage de 8-plx, beau, propre, entrées lav./séc., pte-patio, éclairé, libre 1er juillet, 525\$, 514-643-3707

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, 5 1/2, Fortin coin pau, haut propre, 650 \$ non chauffé, 514-324-8183

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, Bellechasse, 29e av., 3 1/2, 3 1/2, 2 1/2, juil., eau chaude, ascenseur, buanderie, garage en sus. 514-721-8206

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, face parc Beauport, 5 1/2 r.-de-ch., élect. incl., stat., tranq., juil., 514-707-6108

112 BORD DE L'EAU

PRÈS St-Sauveur, Maison de prestige, constr. neuve, 3 ch., 3 b'ains, foyer, terrain 60 000 pi², \* 399 000\$, 519-241-4099\*

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, 5 1/2 haut, + entrée lav./séc., bois franc, très propre, réf., 1er juil., 514-684-2603

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, condo 3 1/2, 1er étage, lav./séc., stores, stat., incl., 665\$ non chauffé 514-242-5228

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, grand 4 1/2, demi s/sof, entrées lav./séc., 450 \$ non chauffé. Réf. 514-939-1671

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 14e av., 2e, 3e étage, rénovés, très propres, 690 \$, juil., 514-659-8245

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 1er étage, grande cour, quartier et imm. très paisible, parc, piste cyclable et hôpitaux. Préférence non-fumeur, couple semi-rétiré ou retraité. Enquêté de crédit, 700 \$ 514-355-1534

115 CONDOMINIUMS COPROPRIÉTÉS

VERDUN, co-propriété 6 1/2 à louer avec option ou non d'achat/réno, à partir 1000\$/loc. 189 000\$, 514-928-0051

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, 5 1/2 haut, + entrée lav./séc., bois franc, très propre, réf., 1er juil., 514-684-2603

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, condo 3 1/2, 1er étage, lav./séc., stores, stat., incl., 665\$ non chauffé 514-242-5228

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, grand 4 1/2, demi s/sof, entrées lav./séc., 450 \$ non chauffé. Réf. 514-939-1671

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 14e av., 2e, 3e étage, rénovés, très propres, 690 \$, juil., 514-659-8245

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 1er étage, grande cour, quartier et imm. très paisible, parc, piste cyclable et hôpitaux. Préférence non-fumeur, couple semi-rétiré ou retraité. Enquêté de crédit, 700 \$ 514-355-1534

122 TERRAINS RÉSIDENTIELS

A 90 min. Mtl. à Ste-Lucie-Des-Laurentides, 11 630 253 pi² à 0.05 \$/pi car., à développer. René 450-660-1355

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, 5 1/2 haut, + entrée lav./séc., bois franc, très propre, réf., 1er juil., 514-684-2603

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, condo 3 1/2, 1er étage, lav./séc., stores, stat., incl., 665\$ non chauffé 514-242-5228

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, grand 4 1/2, demi s/sof, entrées lav./séc., 450 \$ non chauffé. Réf. 514-939-1671

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 14e av., 2e, 3e étage, rénovés, très propres, 690 \$, juil., 514-659-8245

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 1er étage, grande cour, quartier et imm. très paisible, parc, piste cyclable et hôpitaux. Préférence non-fumeur, couple semi-rétiré ou retraité. Enquêté de crédit, 700 \$ 514-355-1534

122 TERRAINS RÉSIDENTIELS

A 90 min. Mtl. à Ste-Lucie-Des-Laurentides, 11 630 253 pi² à 0.05 \$/pi car., à développer. René 450-660-1355

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, 5 1/2 haut, + entrée lav./séc., bois franc, très propre, réf., 1er juil., 514-684-2603

131 ÎLE DE MONTRÉAL

LA LACHINE, condo 3 1/2, 1er étage, lav./séc., stores, stat., incl., 665\$ non chauffé 514-242-5228

131 ÎLE DE MONTRÉAL

MTL-NORD, grand 4 1/2, demi s/sof, entrées lav./séc., 450 \$ non chauffé. Réf. 514-939-1671

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 14e av., 2e, 3e étage, rénovés, très propres, 690 \$, juil., 514-659-8245

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, 4 1/2, 1er étage, grande cour, quartier et imm. très paisible, parc, piste cyclable et hôpitaux. Préférence non-fumeur, couple semi-rétiré ou retraité. Enquêté de crédit, 700 \$ 514-355-1534

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 3 1/2 juillet, rénové, chauffé, éclairé, stationnement. Sécuritaire. 514-808-8173

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901

131 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, 5 1/2, 3 ch. fermées, métro, stat., 890\$. 1er juillet, 514-351-4901



# DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

## INDEX DES DÉCÈS

- ANGRIGNON, soeur Isabelle, s.g.m.**  
Montréal
- LAGACÉ LECLERC, Denise**  
Montréal
- LEBLANC, Suzanne (née Foisy)**  
Laval
- MARCIL (Phaneuf), Marie-C.**  
St-Sauveur
- PICHÉ (née Labelle), Yvonne**  
Montréal
- ROWAN, Anna (née Valade)**

necrologie.cyberpresse.ca

**ANGRIGNON, soeur Isabelle, s.g.m.**  
À Montréal, le 19 mai 2010, à l'âge de 92 ans, est décédée soeur Isabelle Angrignon. Native de Montréal, elle était la fille d'Agnès Lalonde et de Raoul Angrignon. Elle laisse dans le deuil, outre ses consœurs, ses soeurs Justine et Jeanne, son frère Louis-Philippe (Louise) et de nombreux parents et amis.

La dépouille mortelle sera exposée à la **Maison mère des Soeurs Grises 1190, rue Guy, Montréal**

le 21 mai 2010 à 13 h 30. Il y aura célébration de prières à 19 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit, le 22 mai à 10 h. L'inhumation suivra au cimetière des religieuses sur l'île Saint-Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Des dons en faveur de la Fondation Marguerite-d'Youville inc. seraient appréciés.

Direction :

**Centre funéraire Côte-des-Neiges**  
Réseau **Dignité**

**LAGACÉ LECLERC, Denise**  
1915-2010

À l'hôpital Général Juif le 20 mai 2010 à l'âge de 94 ans, est décédée madame Denise Lagacé, épouse de feu Ernest Leclerc (1904 - 1991).

Elle laisse dans le deuil son garçon Jacques (Susan Fauteux) et petits-enfants Jérôme, Stéphanie (André Gariépy), sa fille Lise (Allan Melnyk) et petits-enfants Kimberly (Scott Smith), Michael Cross ainsi que ses arrière-petits-enfants Étienne, François et Clovis.

L'inhumation aura lieu le 12 juin au cimetière Rideau Memorial à Dollard-des-Ormeaux.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des Maladies du Coeur seraient appréciés.



**LEBLANC, Suzanne (née Foisy)**  
1929 - 2010

À Laval, le 19 mai 2010, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Suzanne Foisy, épouse de feu René Claude LeBlanc.

Elle laisse dans le deuil son fils Gilbert, sa belle-fille Myriam, ses deux petits amours Claude-Félix et Émilie ainsi que parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe Alfred Dallaire Memoria au 2159, boul. St-Martin Est à Laval

Alfred Dallaire  
**MEMORIA**  
514 277.7778

[www.memoria.ca](http://www.memoria.ca)

le vendredi 21 mai de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi dès 9 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 10 h au même endroit et, de là, au cimetière St-Vincent de Paul.

Un don en sa mémoire à la Fondation de la Cité de la Santé serait apprécié.

**ROWAN, Anna (née Valade)**  
17 mai 1914 - 16 mai 2010

Est décédée à l'Hospice Cornwall, le dimanche 16 mai 2010, entourée de sa famille adorée, dans sa 96e année. Elle était l'épouse bien-aimée de feu John James Rowan.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Patricia, Diane (Douglas), James (Susan), Peter, Frank (Teresa), Marc (Ginette), ses petits-enfants : Brian, Valeda, Laura, Christopher, Jennifer, Marcus, Jane, Patrick, Nicolas, Tianna, Erica, ses arrière-petits-enfants : Alex, James, Samantha, Elizabeth, Alexander et Nicholas ainsi que plusieurs neveux et nièces. Anna sera regrettée par les familles Gariépy, Gendron, Valade et Rowan. Elle fut précédée par sa fille Kathleen.

Une cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hospice Cornwall, 1507, Seconde rue Ouest, Cornwall, ON, K6J 1J5.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hospice Cornwall pour les bons soins prodigués avec professionnalisme et chaleur humaine.

Pour vos messages de condoléances : [www.mcgarryfamily.ca](http://www.mcgarryfamily.ca)



**MARCIL (Phaneuf), Marie-C.**  
1921 - 2010

Hommage à une visionnaire

En 1964, Marie C. Marcil décida de relancer le petit commerce de matériaux de construction d'Arthur Marcil, fondé en 1915, à Ste-Clotilde de Châteauguay.

En 1972, ses trois fils, François, Yvon et Normand Marcil en font l'acquisition.

Le courage remarquable de cette femme fut l'embryon de l'évolution exceptionnelle de Marcil centre de rénovation qui compte aujourd'hui 9 magasins et plus de 650 employés.

À St-Sauveur, le 14 mai, à l'âge de 88 ans, est décédée Marie Marcil, épouse de feu Raymond Marcil.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Janine, François (Suzanne), Simone, Yvon (Sylvie), Normand (Louise), ses petits-enfants : Sébastien, Julie, Annie, Josianne, Amélie, Vincent, Sophie, Simon de même que 5 arrière-petits-enfants, ses belles-soeur, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.

Sa famille vous invite à lui rendre un dernier hommage le samedi 22 mai 2010 de 12 h à 15 h, en l'église paroissiale de Ste-Clotilde-de-Châteauguay. Les funérailles suivront à 15 h. Après les funérailles suivra l'inhumation au cimetière de la paroisse.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés.

Direction funéraire  
**Gibeau-Gendron**  
**St-Chrysostome**  
450-826-3131  
[www.complexegendron.com](http://www.complexegendron.com)



Merci au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Pascal F.  
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue D.C



**PICHÉ (née Labelle), Yvonne**  
1906 - 2010

À Montréal, le 19 mai 2010, est décédée Mme Yvonne Labelle à l'âge de 104 ans, épouse de feu Eugène Piché.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Claude (Thérèse Thibodeau), Bernard (Pierrette Lanouette), Françoise (Jürgen Hess), feu Jean-Guy, feu Yolande (Jacques Lacroix), feu Fernand (Micheline Blais), feu Marie-Marthe, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La famille recevra les condoléances au **Centre funéraire Côte-des-Neiges**  
Réseau **Dignité**

4525, ch. de la Côte-des-Neiges  
514-342-8000

le vendredi 21 mai 2010 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 22 mai 2010 de 10 h à 13 h, suivi des funérailles à 13 h 30 en la chapelle "La Résurrection" du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 4601, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, Québec.

Ligne d'écoute d'information et de références sur le deuil

**maison Monbourquette**

**Appelez, ça fait du bien**  
un service gratuit  
514 523-3596  
1 888 423-3596

# Donnez...

« Joignez-vous à moi pour aider le CHUM à nous offrir des soins toujours meilleurs. Donnez à la Fondation du CHUM! »

Yvon Deschamps  
Porte-parole bénévole de la Fondation du CHUM

514 890-8077  
1 866 DON-CHUM

[fondationduchum.com](http://fondationduchum.com)

# MAINTENANT ACCESSIBLES EN VERSION ÉLECTRONIQUE!

**LA PRESSE**

**leSoleil**

**Le Nouvelliste**

**LeDroit**

**La Tribune**

**LeQuotidien**

**Le PROGRES**  
dimanche

**La Voix de l'Est**

Désormais, vous pouvez avoir accès à votre quotidien sur votre ordinateur, en version intégrale. Faites-en l'essai dès maintenant!

**2** semaines d'essai  
**GRATUIT**

LE PLAISIR DU PAPIER  
LA SOUPLESSE DU WEB

**LESQUOTIDIENSSURMONORDI.ca**

